

---

---

# L'Enseignement Primaire

---

---

Revue illustrée de l'École et de la Famille

---

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef

---



LE CHEVALIER DE LEVIS

Vint au Canada avec Montcalm en 1756, se distingua à la bataille de Carillon et à celle de Montmorency ; s'illustra par la défaite qu'il infligea au général Murray sur les hauteurs de Sainte-Foye, en 1760. Il mourut en France en 1787, avec le titre de duc de Lévis et maréchal de France.

### Noces d'Or de M. et de Mme J.-B. Cloutier

Le 12 du présent mois, M. J.-B. Cloutier, fondateur de *L'Enseignement Primaire*, célébrera dans le silence pénible d'un deuil récent, le cinquantième anniversaire de son mariage à dame Amanda Lambert. M. et Madame Cloutier unirent leur destinée dans l'église de Saint-Nicolas, comté de Lévis, le 12 avril 1853.

Il y a à peine un mois, le 2 mars dernier, les deux cinquantenaires avaient la douleur d'apprendre la mort de leur troisième fille, Madame A.-A. Bruneau, épouse du député de Richelieu, à la Chambre des Communes d'Ottawa.

En même temps que nos meilleurs souhaits de longue vie, nous offrons à M. et Mme Cloutier l'expression de la plus vive sympathie, à l'occasion de la perte bien cruelle qu'ils viennent de faire dans la personne de feu Mme Bruneau.

Dans l'histoire de la pédagogie canadienne, M. J.-B. Cloutier occupe une place importante. Il fut, avec Mgr Langevin et MM. les abbés Verreau et Lagacé, un pionnier dévoué et éclairé dans le domaine de la méthodologie.

En ce jour si consolant, par le joyeux et lointain souvenir qu'il rappelle, nous aimons à rendre un hommage sincère au fondateur de cette revue qui, depuis quelques années, est lue par les milliers de personnes dévouées aux intérêts de l'Éducation dans la province de Québec.

Ancien élève de M. Cloutier, c'est sous sa direction que le directeur actuel de *L'Enseignement Primaire* fit ses premières armes dans le journalisme pédagogique.

A vingt ans de distance, nous nous rappelons avec un plaisir infini les leçons si attrayantes de notre ancien professeur. Le cours de pédagogie de M. Cloutier à l'École normale Laval, fut pour nous toute une révélation. Pour la première fois, nous comprîmes que la pédagogie est une science des plus utiles, des plus importantes; que l'enseignement est une carrière au moins aussi noble, sinon plus, que l'exercice des professions libérales. De ce jour, des goûts prononcés pour le Barreau se modifièrent, et un penchant vers le Palais, que nous croyions irrésistible, fut transformé en un sincère amour pour l'humble chaire du professeur.

Au nom de ce lointain passé que nous ne pouvons évoquer sans émotion, au nom d'une profonde amitié que des deuils poignants n'ont pu diminuer, nous souhaitons de nouveau aux deux vénérés jubilaires de longues et saintes années.

Qu'il nous soit permis aussi d'inviter le personnel enseignant à joindre ses prières à celles que le directeur et les collaborateurs de *L'Enseignement Primaire* n'oublieront pas d'adresser au Ciel le 12 avril 1903.

M. Cloutier a consacré près de cinquante ans de sa vie à l'enseignement; il a publié maints ouvrages classiques très appréciés; il a rédigé *L'Enseignement Primaire* pendant plusieurs années. Cet ami de la jeunesse et du corps enseignant a donc droit aux sollicitudes de ceux qui ont bénéficié et bénéficient encore de ses œuvres.

Le Directeur de *L'Enseignement Primaire*.

## UNE QUESTION D'HISTOIRE

## Cartier ou Cabot

Tout récemment, un ami nous a prêté une brochure écrite en anglais par M. J.-M. Harper, et portant sur la couverture le titre : *The Duke's Booklet*. A la page 1, nous lisons en gros titres : *The Earliest Beginnings of Canada*. L'opuscule est dédié au prince Georges, duc de Cornwall et d'York, à l'occasion de sa visite au Canada, en 1901.

L'ouvrage est gratuitement distribué par la maison *Holt, Renfrew & Co.*, à Toronto et à Québec.

Jusqu'ici nous n'avons rien à dire.

La page 5 du livret commence par les lignes suivantes :

*Britain's claim to Canadian territory has been established by discovery as well as by conquest; and to JOHN CABOT, the Venetian, sailing from Bristol under the auspices of the King of England, is due the honour of having set up on the shores of the Western continent the standard of prior possession in behalf of England in 1497.*

A la page 14, après plusieurs citations se rapportant aux voyages et aux découvertes de Jean Cabot, M. Harper dit :

*Such is all there is to tell of the discovery of Canada by John Cabot.*

Plus loin, à la page 27, M. Harper, racontant les fêtes qui ont eu lieu à Québec, en 1888, à l'occasion de l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf, dit :

*It was the festival of the patron saint of the French Canadians, as it was also the anniversary of the discovery of the northern part of the American continent BY CABOT.*

Enfin, dans la dernière partie de la brochure, page 98 :

*Cabot and the Discovery of Cape Breton have been spoken of in the preceding pages of this booklet.*

Les citations qui précèdent prouvent donc à l'évidence que, suivant M. Harper, Jean Cabot est le découvreur du nord de l'Amérique, du Labrador, du Cap-Breton, du Canada.

Et Cartier ?

Ah ! dame, pour celui-là, c'est bien un célèbre voyageur, un hardi marin, mais un découvreur, point !

Ce n'est pas la première fois, en ce pays, que nos concitoyens de langue anglaise cherchent à substituer Jean Cabot à Jacques Cartier, comme découvreur du Canada.

Afin de combattre cette erreur historique et de l'empêcher de pénétrer dans le peuple, nous allons citer ici ce que nos historiens nationaux, Ferland et Garneau, ont écrit sur ce sujet.

Le premier qui ait tenté de faire un établissement vers la partie septentrionale de l'Amérique, fut le baron de Léry et de Saint-Just ; dans l'année 1518, il entreprit

un voyage à l'île de Sable, dans l'intention d'y jeter les fondements d'une colonie française. (Ferland, *Histoire du Canada*, tome I, p. 12.)

La légende suivant laquelle le "territoire canadien appartient à l'Angleterre par droit de conquête aussi bien que par droit de *découverte*," est passablement *avariée* par le témoignage ci-dessus cité ; cette légende est absolument *détruite* par les lignes suivantes, empruntées aussi à l'abbé Ferland.

Après avoir raconté l'expédition de Verazzani (en 1524), le savant historien ajoute :

Ainsi, ce fut au nom de la France que Verazzani visita le premier toute la côte des États-Unis, depuis la Caroline du Sud jusqu'au Maine inclusivement, puis la Nouvelle-Écosse et l'île du Cap-Breton. Il prit possession de toutes ces contrées, descendant à terre en plusieurs endroits, et arborant le pavillon français dans les principaux havres. Suivant l'opinion commune, il donna le nom de Nouvelle-France aux pays qu'il avait ainsi visités. "Je crois," dit le Père Biard, "que ç'a été ce Jean Verazzani qui a été le parrain de cette dénomination de la Nouvelle-France (1). Telles étaient les formalités alors usitées parmi les peuples de l'Europe, lorsque l'on prenait possession d'une terre nouvellement découverte. Et, quand plus tard les Anglais, dans leurs agressions injustes contre les établissements français de Port-Royal et de Saint-Sauveur, invoquaient en leur faveur le droit de première possession, ils avaient fort mauvaise grâce, puisque la relation du voyage de Verazzani était connue chez eux, et que de fait elle a été conservée par l'écrivain anglais Hakluyt. L'Angleterre ne pouvait appuyer ses prétentions sur la priorité du voyage des Cabot, car dans leur première navigation ils ne *virent* que la terre du Labrador et l'île de Terre-Neuve ; dans son voyage de 1517, après avoir cherché à pénétrer vers l'ouest par le détroit qui reçut plus tard le nom d'Hudson, Sébastien Cabot rebroussa chemin et descendit vers la Floride, en suivant les côtes de loin et sans jamais aller à terre. (Ferland, *Histoire du Canada*, t. I, p. 15).

En voilà assez pour renverser la thèse qui proclame que le nord de l'Amérique a appartenu de tout temps à l'Angleterre par droit de découverte.

Non, comme le dit Ferland et comme le constate l'histoire, l'Amérique septentrionale a été visitée pour la première fois au nom de la France.

Et le Canada proprement dit fut réellement découvert par Jacques Cartier. C'est le fier marin de Saint-Malo qui, le premier, remonta le Saint-Laurent et contempla la majestueuse beauté des rives sauvages du grand fleuve.

Voyons ce que Garneau pense de l'immortel découvreur de notre beau pays.

Le nom de Jacques Cartier, immortalisé par la découverte du Canada, disparaît de l'histoire après ce voyage (*le 4<sup>e</sup> voyage*). Mais si l'on en croit les représentations que firent ses neveux près d'un demi siècle plus tard, pour obtenir la continuation des privilèges accordés à leur oncle, l'on doit supposer qu'il y fit encore longtemps après la traite des pelleteries.

Cartier s'est distingué dans toutes ses expéditions par un rare courage. Aucun navigateur n'avait encore osé de son temps, si rapproché de celui de Colomb, pénétrer jusque dans le cœur même du Nouveau-Monde et braver la cruauté et la perfidie d'une foule de tribus barbares. En s'aventurant dans le climat rigoureux du Canada, où la

(1) *Relations des Jésuites*, vol. I, éd. de 1858.

terre est couverte de neige et les communications fluviales interrompues durant six mois de l'année; en hivernant deux fois au milieu de peuplades sauvages dont il pouvait avoir tout à craindre, il a donné une nouvelle preuve de l'intrépidité des marins de cette époque.

Avec lui commence la longue série de voyageurs qui ont fait des découvertes dans l'intérieur de l'Amérique du Nord. Le Saint-Laurent qu'il remonta jusqu'au Sault Saint-Louis, conduisit successivement les Français dans la vallée du Mississipi, dans le bassin de la baie d'Hudson, et jusque dans les immenses contrées que baigne la mer Pacifique.

Pour récompense de ses découvertes on dit qu'il fut anobli par le roi de France. Mais sa gloire la plus durable sera toujours d'avoir placé son nom à la tête des annales canadiennes, et ouvert la première page d'un nouveau livre dans la grande histoire du monde. (Garneau, *Histoire du Canada*, vol. I, p. 27).

La belle page que nous venons de citer suffirait à elle seule à conférer à Cartier le titre glorieux de découvreur du Canada. Mais combien d'autres témoignages ne pourrions-nous pas offrir, témoignages qui s'accordent tous à proclamer Cartier le DÉCOUVREUR du Canada.

C'est M. N.-E. Dionne, dans son intéressant ouvrage JACQUES CARTIER (1899), qui dit :

Quand François Ier nommait Jacques Cartier "capitaine général et maître pilote" des vaisseaux destinés à l'expédition de 1541, le roi très chrétien laissait à la postérité, dans ses lettres patentes adressées à l'illustre navigateur, un des monuments les plus précieux de notre histoire, en ce sens qu'il définissait le rôle joué par *son cher et bien aimé Jacques Cartier*. "Jacques Cartier, disait-il, qui a découvert le grand pays des terres du Canada et de Hochelaga."

Comment pourrait-on, en face d'un pareil témoignage, rendu par une autorité aussi élevée, venant de la bouche même du roi, contester à Cartier son titre de découvreur de notre beau pays? Que Cartier n'ait pas été le premier à franchir les eaux de l'Atlantique, c'est un fait admis, que l'histoire a consigné dans ses annales des trois derniers siècles.

C'est le P. Charlevoix qui, après avoir rappelé les voyages d'Eric le rouge, des Normands, des Basques, des Bretons, etc., etc., qui avaient à peine touché le sol du Labrador et de Terre-Neuve, dit :

Notre Malouin, indépendamment de la gloire qu'on ne peut lui refuser d'avoir le premier remonté le Saint-Laurent, fit à lui seul plus que tous ces personnages ensemble.

Enfin, c'est le *Dictionnaire littéraire* (1) de 1789 s'exprimant comme suit :

Cartier fit plus que découvrir le Canada, il visita tout le pays avec beaucoup de soin et laissa une description exacte des îles, des côtes, des ports, des détroits, des golfes, des rivières et des caps qu'il reconnut. Nos marins se servent encore aujourd'hui des noms qu'il donna à ces différents endroits.

Le noble titre de découvreur du Canada appartient donc à Jacques Cartier, et quoi qu'on fasse, jamais la gloire du vaillant capitaine malouin ne sera amoindrie.

C.-J. MAGNAN.

(1) Cité par M. Dionne dans son ouvrage *Jacques Cartier*.

---

**TRIBUNE PÉDAGOGIQUE**


---

L'enfant appartient-il au père ou à l'État ?— Sous une forme très originale, la *Semaine d'Aire* donne la réponse qui suit :

Je dis à mon fils : " Pierre, va me faire cette commission. "— " Non, me dit-il, je ne veux pas. " Et je levai la main sur lui.— " Non, riposte-t-il, t'as pas le droit de me commander. "— Ah ! et qui donc en a le droit ?

" — L'État. Or, l'État c'est pas toi pour sûr. "— " Qui diable t'a fourré ces idées saugrenues dans la cervelle ? "— " C'est l'instituteur même qui dit que les enfants " appartiennent à l'État avant d'appartenir à leurs parents. "

A ces mots, je suffoquais de colère ; mais je me tins cependant : j'avais eu soudain une idée heureuse.

Le soir, Pierre arrive de l'école au moment du souper. La table était mise. " Tiens, dit-il, il n'y a que deux couverts ? "— Oui, fais-je d'un ton résolu, je ne te donne pas à souper ce soir.— " Ah ! et pourquoi donc ? "— Parce que je n'ai pas le droit de te nourrir. C'est l'État ; tu dis que tu es à lui, pas à moi ; va lui demander de la soupe, du pain, et le reste. Et je l'envoyai au lit l'estomac vide, malgré les supplications muettes de ma femme, toujours prête à capituler. Le lendemain, même histoire. Il avait aussi besoin d'un habit qu'il attendait avec impatience pour ses étrennes. Je le renvoyai encore à " son Père l'État ".

La leçon eut meilleur effet que tous les raisonnements. Au souper, le deuxième jour, Pierre me dit en pleurant : " Père, je ferai tout ce que tu voudras. C'est des bêtises que je disais ; est-ce que je savais, moi ? J'entends dire tout ça à l'école ! " Depuis, il est doux comme un agneau.

**Les cartes globulaires.**— Notre confrère de *L'Ecole Française* traite comme suit ce sujet important :

" Il y a longtemps que de bons esprits ont réclamé contre les atlas que l'on met aux mains de la jeunesse et aussi de grandes personnes.

Les cartes y ont deux défauts, capitaux l'un et l'autre.

D'abord, elles ne représentent en rien la réalité, car aucune méthode de projection cartographique ne peut éviter les erreurs de longueur, d'angle ou de surface ; en d'autres termes, chaque projection ne conserve intactes certaines données d'une partie de la terre qu'à la condition d'en déformer certaines autres ; de sorte qu'en utilisant les diverses méthodes de projections sur plan, on crée des représentations en partie illusives, et, ce qui est fâcheux, on prend l'habitude de rester indifférent à la vue de ces diverses illusions.

Le second défaut n'est pas moins grave : si l'on veut habituer l'esprit humain à la vérité, il est bien certain que les représentations de la terre doivent avoir un caractère d'unité que l'on chercherait en vain dans un atlas actuel ; car, si l'on parcourt un tel atlas, on y rencontre jusqu'à plus de trente échelles différentes ; selon qu'un atlas est édité en Belgique, en France, en Allemagne... le pays national y est représenté à grande échelle, les voisins à échelle très réduite, d'aucuns pas du tout.

Et ainsi l'habitude prise par chacun de nous d'étudier son pays sur des cartes détaillées et les pays éloignés sur des cartes générales sommaires, entretient chez l'étudiant des illusions dont le savant lui-même ne parvient pas à se défaire.

Il y a peu de temps, nous avons eu à recueillir les expressions de l'indignation d'un touriste revenant de Suisse, parce qu'il avait traversé tout un canton en quelques heures; sur l'atlas qui avait formé ses idées géographiques, la Suisse occupait une feuille de même taille que celle consacrée à la Russie! — Lors des événements de Fachoda, un homme instruit, un homme politique, disait gravement que l'on ne pouvait comprendre pourquoi le gouvernement français ne lançait pas dans l'Est les troupes de la Tunisie, qui prendraient de flanc l'armée anglaise occupant l'Égypte. On eut beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'il s'agissait d'une marche de plus de 2.000 kilomètres!

M. Elisée Reclus a entrepris une campagne pour arriver à la réforme nécessaire de la cartographie: il croit, et nous croyons avec lui, qu'il faut exiger des atlas à échelle unique, grâce auxquels aucune méprise ne soit possible, et qui permettent d'emblée la comparaison des superficies des surfaces terrestres avec une précision suffisante.

Il demande donc que l'on fasse des globes terrestres de grand diamètre, donnant l'exactitude absolue comme représentation et comme dimensions relatives des différentes régions. Des calottes sphériques prises sur ces globes donneront la région plus spécialement considérée. Ces calottes, de même courbure, s'empileront les unes sur les autres et n'occuperont pas plus de place qu'un atlas ordinaire en feuilles planes.

Au cinq millionième, l'Europe serait complète en dix de ces cartes globulaires, disposées dans un encadrement de 0 m. 47 de côté. Pour éviter la déformation possible, ces cartes seraient imprimées sur des feuilles de métal.

Que les misonéistes n'opposent pas de fin de non-recevoir, sous ce prétexte que de telles cartes seront trop difficiles à exécuter. M. E. Reclus en a présenté toute une série à l'Exposition d'Anvers en 1902.

Les cartes globulaires terrestres auraient évidemment les plus grands avantages; mais la méthode ne serait pas moins utile pour établir les cartes célestes. On sait que les cartes planes du ciel, en projection zénithale, donnent une perspective fuyante; pour ce qui est des globes étoilés, ils sont en contradiction complète avec la réalité, car ils supposent l'observateur en dehors de la sphère céleste.

Tout cela est évité sur la carte astronomique, sur métal imprimé, formée de disques concaves, fournissant précisément l'aspect sous lequel nous apparaît l'hémisphère étoilé.

Dans quelques années, on ne pourra comprendre comment les hommes, sachant la terre ronde se sont obstinés pendant si longtemps à représenter, sur des surfaces planes et à donner dans leur atlas, la même importance à la Grèce qu'à l'empire ottoman, et à l'île de Bornéo, plus grande que la France, la taille d'un de ses départements."

**Dans la classe: Pourquoi nos élèves ne répondent pas.**— Cette question, dit *L'Éducation Chrétienne*, est posée par un collaborateur du *Moniteur des Instituteurs primaires* (belge) qui a pu constater, pendant plus de vingt-cinq ans, le quasimutisme de la majorité de nos écoliers. Notre confrère assigne trois causes principales à ce mutisme:

" 1° Dans une classe, il y a toujours trois ou quatre élèves qui répondent à l'exclusion de tous les autres, et ce sont toujours les mêmes. Il jouent le rôle de chefs d'attaque. *C'est admis* par le maître et par les camarades. A peine une question est-elle posée que vous voyez toute la classe se retourner vers ses aigles (qui ne sont bien souvent que des perroquets). Bref, il se passe dans une classe ce que nous avons pu constater dans les réunions d'adultes: il y a toujours deux ou trois personnes qui *pé-*

“ 2° J'ai constaté que beaucoup d'élèves *répondent en l'absence* de leur maître, alors qu'ils *se taisent en sa présence*. Ici, le pourquoi est facile à trouver. Le maître présent lors de la visite de l'inspecteur—ou même du directeur de l'école—n'est pas autre chose qu'une épée de Damoclès... Et pour ne point faire de mauvaise réponse (c'est-à-dire pour ne point encourir un blâme ou une punition), l'enfant *n'en fait aucune*. Cette crainte disparaît quand le maître est absent ;

“ 3° Il faut tenir compte de la timidité naturelle de l'enfant.”

Et le *Moniteur* conclut :

“ Nous devons exiger des enfants qu'ils répondent toujours quelque chose. Le fond et la forme laisseront à désirer?... Sans doute ! Mais ne sommes-nous point là pour *corriger* ? L'essentiel est de corriger sans brusquerie, sans colère. Montrons à nos élèves qu'il leur est permis de se tromper, mais qu'il ne leur est pas permis de se taire.”

**La leçon de choses.**—La leçon de choses nous paraît désignée pour être en même temps une leçon de langage. M. Devinat, dans le *Bulletin de l'Association normalienne de la Seine*, expose le but et la forme que doit revêtir toute leçon de choses :

“ 1° La leçon de choses a pour but, non d'enrichir l'esprit, mais de l'exercer et de lui faire acquérir de bonnes habitudes ;

“ 2° Elle a pour effet indirect d'accroître les connaissances et le vocabulaire des élèves ; *mais cet effet n'est pas cherché*. Dès qu'on le cherche, l'exercice est manqué ;

“ 3° Elle tient lieu de toute leçon de sciences dans le cours élémentaire ;

“ 4° Elle se fait toujours en présence des choses. Les images ne remplacent jamais les choses ;

“ 5° Elle porte *non sur des objets exotiques ou des choses peu familières aux enfants*, mais sur des objets usuels déjà connus des élèves (un bouchon, du papier, de la craie, de l'huile, des cendres, un œuf, etc.) ;

“ 6° Ces objets sont, autant que possible, maniés par tous les élèves. Par une série de questions bien choisies, le maître fait découvrir :

“ a) Leurs qualités sensibles ;

“ b) Leurs rapports (ressemblance, distance, importance, etc.), avec d'autres objets ;

“ c) La réaction sur eux par certains autres objets, et les divers phénomènes successivement produits ;

“ d) Leurs usages ;

“ e) Autant que possible, le pourquoi de tout ce qui est constaté.”

**Choix des exercices de composition française.**—Du *Manuel général* :

Dans quelques écoles on emprunte presque exclusivement les exercices de composition française aux programmes d'histoire, d'instruction civique, de sciences, etc. Il en résulte que les enfants n'ont pour ainsi dire qu'à faire un effort de mémoire pour résoudre les questions qui leur sont proposées. Cela n'atteint pas le but que doit viser le maître en enseignant la composition française.

Il faut le plus souvent emprunter les sujets à la vie, au milieu dans lequel on se trouve et mettre ces sujets à la portée des élèves. Alors seulement ceux-ci pourront faire un véritable travail intellectuel pour trouver des idées, pour les agencer, pour les exprimer. Il n'est d'ailleurs pas interdit au maître de guider les enfants dans cet effort, mais il doit s'effacer le plus possible.



---

### De la lecture à haute voix

---

Savoir lire est rare.— Cet art contribue au développement de l'intelligence.— Comment la jeune fille doit lire.— Choisir la lecture selon les lieux où l'on se trouve.

S'il n'y a pas assez de bons écrivains,  
où sont ceux qui savent lire ?

(LA BRUYÈRE.)

Savez-vous rien de plus agréable à l'oreille, rien de plus doux au cœur, que d'entendre bien lire une grande et belle page où de nobles sentiments se trouvent retracés ? Ne les appréciez-vous pas mieux lorsqu'ils vous arrivent revêtus de l'indicible attrait d'une voix harmonieuse dont l'expression vraie vous transmet les impressions de l'âme ?

Ne vous est-il pas arrivé quelquefois d'avoir été captivé par un lecteur sympathique qui savait abrégé les heures en vous charmant ? Combien mieux encore le fera cette jeune fille dont l'organe doux et pur a conservé les inflexions de l'enfance !

Ne dédaignez pas l'art de bien lire ; s'il charme, il sert aussi à développer l'âme et l'intelligence de l'enfant ; c'est à ce double titre que je demanderais qu'on voulût bien l'admettre dans l'éducation, ne fût-ce qu'au nombre des talents d'agrément. Sans doute, tout le monde *lit*, mais rarement la voix est l'écho fidèle du sentiment et de la pensée de l'auteur. Que de dictions vicieuses impressionnent désagréablement l'oreille et la fatiguent comme les notes fausses d'un clavier discordant !

Pour bien lire, la première condition est de bien comprendre ; il faut donc que tout ce qu'on exprime soit perçu par l'esprit en même temps que senti par le cœur. A cette condition seulement, celui qui écoute apprécie les beautés de l'ouvrage comme vous les appréciez vous-même : bientôt vos âmes se confondent sous le charme puissant de l'union des pensées et des émotions qu'elles font naître.

L'étude que nous demandons ne sera d'ailleurs ni bien longue ni bien difficile ; quelques leçons et l'habitude, surtout l'habitude journalière, feront aisément parvenir la jeune fille au degré de perfection que nous ambitionnons pour elle ; car ce n'est ni la déclamation ni rien qui y ressemble, mais seulement cette même netteté d'élocution que nous avons montrée être si désirable dans le langage ; ce même son de voix simple et naturel, toujours en rapport exact avec le sujet : la sensibilité du cœur et de l'esprit, la vive et rapide compréhension de ce qui les touche seront encore les meilleures auxiliaires, et n'avez-vous pas soigneusement développé ces facultés dans l'enfant bien-aimé ?

Que d'instants enchanteurs vous passerez en l'écoutant ; vous y goûterez un plaisir que vous trouverez le moyen d'utiliser au profit de son instruction ! A l'aide de ce travail intellectuel, de cet effort d'attention si indispensable et en même temps si précieux, vous porterez ses pensées vers le but que vous aurez choisi ; et n'est-ce pas, dites-moi, une douce sécurité pour vous

que de pouvoir ainsi diriger à votre gré cette jeune imagination vers des sujets qui peuvent le mieux la captiver et l'empêcher de se livrer à de dangereuses rêveries ?

Je voudrais encore, pour que les impressions fussent plus profondes et plus durables, qu'on cherchât, chaque fois que cela est possible, des sujets de lecture en rapport avec le milieu dans lequel on se trouve. Il s'établit alors entre le livre et les objets extérieurs une sorte d'harmonie secrète qui rend plus vives et plus frappantes la vérité des tableaux, les beautés du sujet.

Il y a, pour ainsi dire, les livres du coin du feu et ceux qui demandent le splendide éclat du soleil, l'ombrage des forêts, le murmure des fontaines ou le mugissement de la mer.—Lorsque, sur le faite de quelque colline, votre fille à vos côtés, vous pouvez embrasser de vastes horizons, faites-lui lire, si vous voulez qu'elles soient bien senties, ces pages où sont décrites quelques-unes des merveilles qui vous entourent ; que, parfois, elle écoute l'histoire de ces oiseaux qu'elle suit des yeux dans leur vol rapide ou qui folâtrent autour d'elle, et dont elle veut connaître et les joies et les peines ; qu'elle apprenne de ce livre charmant, écrit par le génie d'un homme, inspiré par le cœur d'une femme, la touchante épopée de ces amours qui, commencée dans l'espace et la liberté, s'achève sur la terre dans ce nid que nous entrevoyons.

Heureux oiseaux du ciel, vous étiez rois des airs, il vous fallait l'infini, vous voliez dans les nuages, vous effleuriez l'Océan... Vous aimez... ce buisson vous suffit.

Peut-être, au milieu de cette contemplation, laissera-t-on la lecture interrompue ; mais on reprendra le livre qui vous dit tant de choses, et dont la poésie s'harmonise si bien avec celle qui vous enveloppe et vous ravit. Cette lecture devenue vivante, pour ainsi dire, ravit et entraîne ; la nature n'est plus muette, elle parle, et le livre a trouvé le moyen de mettre notre cœur et nos sens en rapport avec elle. (*L'Enfant, par Mme XXX. 1860, à Par.*)

---

### Prière à Saint Thomas d'Aquin

*Patron des Ecoles catholiques*

---

O docteur angélique, saint Thomas, prince des théologiens et règne des philosophes, gloire insigne du monde chrétien et lumière de l'Église, céleste patron de toutes les écoles catholiques, vous avez appris la sagesse sans déguisement et vous la communiquez sans envie : priez pour nous le Fils de Dieu, la Sagesse éternelle, afin que l'esprit de sagesse vienne en nous, et nous fasse comprendre ce que vous avez enseigné et imiter ce que vous avez fait. Obtenez-nous ainsi de participer à la science et à la vertu par lesquelles vous avez brillé dans le monde comme un soleil, et d'en goûter éternellement avec vous les fruits très suaves au ciel, en louant la divine Sagesse dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(200 jours d'indulgence. Léon XIII).

**L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE (1)***(suite et fin)*

Vous allez me dire : Qu'est-ce que cela peut avoir à faire avec l'agriculture ?

Je vais vous répondre immédiatement.

Comme le programme d'études élémentaires prescrit l'enseignement oral de l'agriculture, dans ma tournée de commissaire, je m'efforcerais de constater ce que l'institutrice a pu dire à ses élèves sur ce sujet en posant à ceux-ci des questions.

Comme de raison, je ne demanderais pas à l'enfant comment on tient les manchons de la charrue, comment on attelle un cheval à une voiture, ni comment on pioche. Ces choses qui s'acquièrent par l'expérience ne sont pas du domaine de la maîtresse de classe, car ce n'est point la pratique qu'on doit enseigner à la petite école, cet enseignement appartient au père de l'enfant.

Sachant qu'il existe un excellent manuel d'agriculture publié par les Frères de l'Instruction chrétienne, intitulé : *L'Agriculture dans les Ecoles*, je m'enquerrais si l'instituteur l'emploie comme livre de lecture, et j'interrogerais les enfants sur ce qu'ils ont retenu de cette lecture et des explications de la maîtresse.

Il importe que celle-ci, dans mon opinion, emploie une heure par semaine à parler de l'agriculture aux enfants. Le livre dont je viens de vous parler et que plusieurs d'entre vous connaissent, est divisé en 41 leçons correspondant à 41 semaines de l'année scolaire.

Dans son entretien de la semaine, l'institutrice pourrait parler aux enfants de l'excellence de la vie agricole, des satisfactions qu'elle offre au travailleur et de son heureuse influence sur les mœurs et l'esprit de famille. Faisant la comparaison entre le séjour des villes et celui de la campagne, elle pourrait mettre en garde les enfants contre le désir qu'ils pourraient éprouver de renoncer aux travaux des champs pour ceux des manufactures. Elle leur conseillerait de ne pas se laisser circonvenir par ce qui peut frapper leur imagination, lorsqu'ils vont faire une promenade dans un grand centre, car d'ordinaire on conduit les enfants à la ville les jours de marché ou de grandes fêtes publiques, alors que les rues sont ornées de drapeaux ou remplies de luxe apparent. L'institutrice ferait remarquer que l'atmosphère des villes est si peu favorable à la santé qu'on voit, le dimanche, les citadins, la fuir pour aller à la campagne, loin de la poussière et de la fumée, respirer un air pur et vivifiant et contempler le tapis soyeux des prairies.

Dans la série de ses entretiens, le maître ou la maîtresse, à l'aide du manuel dont j'ai parlé ou de tout autre semblable, parlerait du sol, de son assainissement au moyen de fossés bien entretenus, du drainage, de l'empierrement, de l'extirpation des plantes nuisibles. Puis elle donnerait des conseils sur les engrais, leur efficacité pour rendre à la terre sa fertilité, sur les bons labours, sur le choix des grains de semence, la bonne alimentation des animaux, la propreté qui doit exister dans les bâtiments des fermes, le soin à donner aux produits de la laiterie, etc.

Et pour accentuer ces petites leçons d'agriculture, les enfants apprendraient leur arithmétique au moyen de problèmes se rapportant au rendement de la terre. Au lieu de faire calculer aux élèves ce que coûte trois verges de ruban à cinq sous la verge, on

(1) Discours prononcé par M. de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, à la convention agricole de Berthier.

leur demanderait combien cinq arpents de terre peuvent produire de minots d'avoine à tant de minots par arpent. Et pour compléter leur science du calcul, l'institutrice insisterait sur la nécessité d'une bonne comptabilité agricole.

#### La comptabilité agricole

En effet, à l'exemple du marchand, ou de l'homme de profession, le cultivateur doit avoir un livre de compte dans lequel il entre ses recettes et ses dépenses et inscrit ses achats, ses ventes ou ses échanges, opérations qu'il importe de noter avec exactitude.

Par cet enseignement de vive voix, répété chaque année, l'enfant au bout de cinq ou six ans d'école ou plus, aurait acquis une foule de connaissances utiles et contracté pour l'agriculture un goût particulier.

Il faut à l'enfant une préparation lente et continue, il faut lui répéter souvent la même chose, éveiller sa curiosité, lui donner les notions indispensables à l'exercice intelligent des fonctions du cultivateur et imprimer dans son âme, en caractères ineffaçables, la conviction qu'une culture bien faite sera pour lui une source de profits pécuniaires.

On ne saurait trop lui dire qu'aujourd'hui, pour cultiver avec avantage, les bras robustes ne sont pas suffisants, mais qu'il faut, en outre, de la science agricole.

Vous en avez la preuve dans l'existence même de la Société d'Industrie Laitière. Lorsque nous l'avons fondée à St-Hyacinthe, en 1881, nous avons décidé de tenir des conventions annuelles dans les différents centres de la province, afin de faire connaître les meilleures méthodes de culture et de répandre partout des enseignements utiles. On s'est adressé aux hommes faits, afin d'instruire en agriculture ceux qui pourraient en avoir besoin et réagir contre la routine qui, dans bien des paroisses, entravait le progrès et nuisait à l'exportation des produits de la ferme en pays étranger.

Les enseignements puisés dans les conventions de notre société et ses intéressants rapports ont porté des fruits abondants. Notre association peut réclamer la gloire d'avoir régénéré l'agriculture dans la province. Nos pâturages et nos prairies ont subi d'heureuses transformations; nos vaches laitières sont mieux nourries et notre commerce de produits agricoles avec l'Europe est augmenté au delà des espérances que nous avons pu concevoir au début de nos travaux.

#### Le cultivateur de demain

Il ne faut pas s'arrêter en chemin, mais accentuer le progrès. Les cultivateurs ayant profité des conseils des conférenciers agricoles doivent maintenant tourner leurs regards vers leurs enfants et s'efforcer de leur faire donner l'instruction qui leur convient, par l'étude des notions indispensables à toute culture améliorée. Cette instruction acquise à l'école primaire, quoique rudimentaire et incomplète, permettra à l'enfant de comprendre les articles des journaux d'agriculture et de s'y intéresser.

Ce qui fortifierait davantage chez le jeune homme cette instruction serait d'accompagner son père le soir, aux séances du cercle agricole du comté et de profiter de toutes les occasions de se rendre utile sur la terre paternelle, en attendant qu'il puisse diriger lui-même son domaine.

Une dernière observation.

La sollicitude des commissaires d'écoles doit aussi s'étendre à l'instruction complémentaire à donner aux jeunes filles de cultivateurs parvenues à l'âge de 14 à 15 ans.

Nos grandes écoles de filles dans les villes répondent aux besoins de la société urbaine; mais je me demande si l'instruction donnée par nos couvents à la campagne ne ressemble pas trop à celle donnée dans les villes.

Je n'ai pas à discuter l'à-propos d'adopter pour les écoles rurales un programme différent de celui des villes. Je dirai seulement qu'il me semblerait très utile, urgent peut-être, d'établir dans les couvents de nos villages une classe ménagère qui serait le complément obligatoire du cours d'études.

Je suis heureux de vous dire que dans un certain nombre de nos couvents de campagnes, l'initiative a déjà été prise, soit spontanément, soit à la suggestion de l'autorité compétente. Une partie plus ou moins notable de cet enseignement éminemment pratique se donne dans quelques maisons. Je signalerai spécialement les leçons de coupe et de confection de vêtements qui sont en honneur dans certains instituts. Il y a même en plusieurs endroits des exercices pratiques d'art culinaire et de blanchissage. Ces maisons ont pourtant, comme toutes les autres, à compter avec le surmenage des examens pour le brevet de capacité scolaire.

Que serait-ce donc si l'ambition des parents, au lieu de vouloir faire de leurs filles des artistes ou des institutrices temporaires en vue d'un maigre salaire ou d'un établissement parfois problématique, se contentaient d'assurer leur avenir en les préparant à devenir des ménagères idéales.

Dans cette classe spéciale dont j'ai parlé, la jeune fille apprendrait la cuisine, la tenue du ménage, le soin de la lingerie et le blanchissage ; elle se perfectionnerait dans la couture et recevrait d'excellentes leçons sur le soin de la basse-cour et de la laiterie, la comptabilité agricole, l'exploitation du jardin et la culture des fleurs. On pourrait y ajouter des leçons de chimie agricole. Un semblable cours d'un an ou deux de durée vaudrait mieux que des leçons sur l'histoire des pays européens ou des leçons de piano, et prépareraient très bien nos jeunes et charmantes campagnardes à devenir d'excellentes femmes de cultivateur.

Moi, cultivateur, j'aimerais mieux pour ma fille, si elle n'était pas destinée à l'enseignement, un certificat de bonne ménagère qu'un certificat de cours académique.

#### L'enfant, c'est l'avenir

Messieurs, je vais me résumer en m'excusant auprès de vous d'avoir été peut-être un peu long dans mes remarques sur les devoirs des commissaires d'écoles.

Comme c'est à l'école que se forment en grande partie le caractère et le cœur de l'enfant, et qu'il y puise les premières notions des connaissances humaines, ayons pour lui tous les égards possibles et faisons en sorte qu'il reçoive une instruction solide et propre au milieu où il vit. Préparons-lui une maison d'école où, au lieu de s'ennuyer, et prendre l'étude en dégoût, il puisse aimer à se rendre tous les jours.

Dans ce but, que l'emplacement de l'école soit entouré d'arbres et bien entretenu et assez vaste pour permettre aux élèves d'y jouer.

Que la maison ait une apparence gaie.

Que la salle de classe soit bien éclairée et, durant l'hiver, bien chauffée.

Qu'elle soit meublée de pupitres convenant à la taille des enfants, afin que ceux-ci étant assis confortablement, puissent se tenir droits et le dos non courbé.

Que cette salle de classe possède, outre l'ameublement requis, quelques pots ou corbeilles de fleurs pour la rendre plus attrayante à la vue.

Après l'Église, temple de Dieu, la maison la plus belle de la paroisse devrait être la maison d'école, temple de l'instruction.

Les commissaires faisant un choix judicieux de leurs instituteurs et de leurs institutrices, sauront apprécier leur valeur en leur offrant une rémunération convenable propre à exciter leur zèle et à les attacher à leurs fonctions.

Si l'éducation coûte cher, l'ignorance coûte davantage.

Laissez-moi vous dire que dans nos écoles normales il se donne un cours d'agriculture aux élèves qui se destinent au professorat. Afin de donner un développement plus large aux notions théoriques de ce cours, et de persuader davantage les élèves maîtres et les élèves-maîtresses de l'importance de l'enseignement agricole à l'école primaire, c'est mon désir de faire donner, sous la direction des principaux de ces maisons d'éducation, quelques leçons complémentaires d'agriculture, par des conférenciers agricoles de grande compétence.

Dans le cas où ces conférences auront lieu, le ministre de l'Agriculture l'hon. M. Turgeon, a bien voulu permettre d'utiliser la science et l'expérience du Dr Grignon et de M. Dalaire.

Je termine par les remarques suivantes, extraites du *Manuel* d'agriculture des Frères de l'Instruction chrétienne :

“ O bon habitant des camgagnes ! aime et honore ta profession, attache-toi à l'agriculture comme à la foi de tes aïeux ; cultive soigneusement le champ que tes pères ont arrosé de leurs sueurs, n'abandonne pas ce village qu'ont habité tes ancêtres et où reposent leurs cendres bénies. Demeure près de ce clocher, centre de tout ce que tu as de plus cher au monde.”

“ Pourquoi fuir ce hameau où tu as vu le jour, pour une terre étrangère où pas un ami ne compatira à tes douleurs ! Oh ! n'abandonne pas ces lieux champêtres où chante le rossignol, où fleurit l'aubépine et où mûrit la pomme vermeille. Oui, reste pour fermer les yeux de ta mère, et Dieu te bénira.”

### NOTRE LANGAGE (1)

Nos journaux quotidiens nous parlent beaucoup d'invasion américaine depuis quelque temps : — invasion par les colons dans la province d'Ontario ; invasion par les capitaux dans la province de Québec et un peu partout dans la Puissance du Canada. C'est le temps de redoubler de vigilance si nous ne voulons pas voir notre belle langue française s'altérer au sein de nos familles, puis définitivement disparaître de notre pays.

N'a-t-on pas, l'an dernier, donné officiellement un nom anglais (Shawinigan *Falls*) à une ville nouvelle que les capitaux américains, avec quelque appoint d'outre-mer, ont fait surgir dans le district des Trois-Rivières, le pays si français des Tonnancour, des Hertel, des Normanville, des Boucher, des La Vérendrye, des Laflèche ? Il ne faudrait pas que cet exemple fût imité. Il appartient à l'association fondée à Québec, en 1902, sous le nom de “ Société du Parler français au Canada,” d'avoir l'œil ouvert sur ces tentatives d'empiètement.

La “ Société du Parler français ” n'est pas sans ressemblance avec l'Athénée Louisianais, qui a, je crois, disparu il y a quelques années, un peu avant la mort de son principal fondateur, le très méritant M. Tujague. La nouvelle institution québécoise n'a rien d'aussi triste à appréhender ; en tout cas, elle a, et doit avoir, toutes les sympathies du public franco-canadien.

(1) Reproduit de la *Nouvelle-France*, livraison de février 1903, avec la bienveillante permission de l'auteur.

Il y a langage et langage. La distinction dans la manière de s'exprimer est un des buts que l'on doit poursuivre. On peut dire très grammaticalement des choses communes, vulgaires, trop familières : il faut éviter cela. Les jeunes gens, en particulier, devraient prendre de bonne heure l'habitude de la politesse, et bien se garder de donner dans ce mauvais genre qui consiste à se rudoyer entre camarades et à se dire des gros mots sur le ton de la plaisanterie. Mais c'est là une question d'éducation plutôt que de philologie.

L'anglicisme est le danger suprême qui menace la pureté de notre langage. Quelques "algonquinismes," ou plutôt quelques substantifs empruntés à la langue des indigènes du pays, comme *ouabano*, *micouenne*, *babiche*, se sont aussi glissés dans notre vocabulaire ; mais ces expressions n'ont rien de dangereux ou de contaminant.

Quant aux "canadianismes" dégagés de toute influence de langue étrangère, ils sont rares, et l'un d'eux du moins mérite d'être conservé : c'est l'expression *feu sauvage* pour désigner la petite dartre très cuisante qui se forme quelquefois sur le bord des lèvres, et que l'on désigne en France sous le nom de *feu volage*. Les deux expressions sont jolies.

La réforme à faire chez nous, dans le domaine de la prononciation, est considérable. Il serait important de ne pas grossir la tâche par des corrections erronées ou maladroites. Ainsi, nous, Canadiens, nous prononçons très bien les mots "congrégation,—fondation,—éducation," etc., avec l'*a* très long. Les terminaisons en *ation* doivent être prononcées *âtion*. Gardons-nous donc d'abandonner la bonne prononciation qui nous est familière et de dire "congrégation,—fondation,—éducation," etc., avec des *a* brefs, comme on s'efforce parfois de le dire.

L'*a* suivi d'un *s* doit aussi être long. Nous disons bien "matelâs,—coutelâs,—je ne veux pàs ;" mais il faut dire avec l'*a* bref : "éclat,—légat,—avocat."

Il y a assurément une certaine logique dans notre manière particulière de prononcer les *a*. Ainsi nous disons *pachâ*, avec le premier *a* bref et l'*a* final long,—*hasârd*, avec le premier *a* bref, et le deuxième long. Nous prononçons le mot *car* avec l'*a* bref, parce que ce mot ne se trouve jamais à la fin d'une phrase ; mais nous prononçons l'*a* long dans *quart*, lorsque ce mot se trouve à la fin d'une période rythmique.

Nous disons bien : "un quart d'heure," mais nous disons : "une heure et quârt."

Enfin, nous disons avec des *a* brefs, sauf le dernier : "Ca—na—dâ."

Encore une fois, il y a une logique qu'il ne faut pas méconnaître. Toutefois il nous faut adopter la bonne prononciation de la France actuelle, et nulle opinion contraire ne devrait trouver crédit parmi nous.

Là où il faut nous garder d'imiter nos amis de France, c'est lorsqu'ils adoptent certains mots anglais pour remplacer des expressions parfaitement françaises. Je reviendrai peut-être sur le sujet, mais dès à présent je proteste contre l'exclusion systématique de notre mot très français "piastre", en usage dans le pays dès le dix-huitième siècle, tirant son origine de l'unité monétaire espagnole de valeur correspondante à celle de notre piastre canadienne, consacré, dès l'année 1777, par un décret officiel, pour le remplacer par le mot d'origine hollandaise *dollar*, donné, dans ce même décret, comme la traduction

anglaise du mot "piastre." L'ordonnance bilingue 17 George III, chapitre 8, — année 1777, — emploie ces termes :

" Piastre espagnole.....	valeur	£0-5-0.
" Spanish dollar .....	value	£0-5-0."

Qui nous a enseigné à rejeter le vieux mot canadien et français employé depuis si longtemps par les habitants de ce pays? Des cousins de France qui avaient passé par New-York; des gens qui ne sont pas comme nous dans la lutte pour la conservation de leur langue, et qui, du reste, ignoraient sans doute que le mot "piastre" fût employé par nous comme synonyme de l'affreux *dollar*.

On me dira: — Mais le mot *dollar* se trouve dans les dictionnaires français.— Oui; et le mot "piastre" s'y trouve aussi. Le premier est donné comme "monnaie d'Allemagne qui vaut un peu plus de cinq francs," et aussi comme "monnaie d'argent des États-Unis," et le second comme "monnaie d'argent ayant cours dans différents pays."

Il n'est rien dit dans les dictionnaires que j'ai sous la main de l'unité monétaire canadienne; mais ce que l'on ne sait pas généralement en France, et que nous savons fort bien ici, c'est que nos statuts donnent le mot "piastre" comme le terme français, et le mot *dollar* comme le terme anglais, pour désigner l'unité monétaire canadienne. Ainsi, on retrouve les mots "piastre" pour le français et *dollar* pour l'anglais, dans une ordonnance du Conseil Spécial de l'année 1839. (2 Vict., ch. 46).

Mais voici qui est plus formel encore. L'acte du Parlement du Canada, 34 Victoria, chapitre 4 (année 1871), intitulé: *Acte pour établir un système monétaire uniforme pour la Puissance du Canada*, contient une clause qui se lit comme suit :

#### VERSION FRANÇAISE

" 2. Les dénominations de la monnaie d'après le système monétaire du Canada, seront énoncées par piastres, centins et millins, le centin constituant la centième partie d'une piastre, et le millin la dixième partie d'un centin."

#### VERSION ANGLAISE

" 2. The denominations of money in the currency of Canada, shall be dollars, cents and mills, the cent being one hundredth part of a dollar, and the mill one tenth part of a cent.

La première fois que j'entendis prononcer le mot *dollar*, — il y a de cela bien longtemps, — c'était par un Canadien-Français, retour des États-Unis. Ainsi que son beau teint le faisait augurer, il se nommait Larose. Il avait les cheveux frisés au fer, portait des boucles d'oreilles et chantait des chansons de nègre d'une voix de baryton bien timbrée. Il parcourait les campagnes du district des Trois-Rivières en donnant des spectacles à la lanterne magique, et c'est avec son double talent de chanteur et de lanternier qu'il comptait, disait-il, amasser quantité de *dollars*.

Une des vues de sa lanterne représentait l'extérieur de la ville de Jéricho, et l'on voyait un groupe de soldats joufflus soufflant dans des trompes au



ped des murailles de la cité biblique. Cette exhibition était accompagnée du chant :

*Oh Suzannah !  
Don't you cry for me :  
I'm goin' to Alabama  
With the banjo on my knee.*

Ainsi chantait l'homme aux boucles d'oreilles qui disait *dollar* en parlant français, — le banjo du nègre de l'Alabama faisant le pendant des trompettes des soldats de Josué, suivant l'immortelle loi du parallélisme, commune à tous les arts.

La propriété des termes et la correction grammaticale, voilà ce qu'il faut atteindre avant tout. On pourra plus tard — pas trop tard — s'occuper de prononciation et d'articulation.

Ce qui est très laid dans notre manière de prononcer, ce sont les terminaisons en *ais* ou *ait*, que l'on s'applique souvent à faire entendre très ouvertes, c'est-à-dire le plus mal possible, croyant bien faire. Ainsi certaines personnes prononcent le mot "était" comme les deux premières syllabes du mot "étalage"; le mot "avait" comme les deux premières syllabes du mot "avalanche". D'autres, pour ne pas prononcer les *ais* aussi ouverts, les prononcent trop fermés. Il disent "il été" pour "il était," — "il avé" pour "il avait," et en cela leur manière de prononcer rappelle celle du bas peuple de Paris. C'est très mauvais, ou, pour parler comme ces messieurs, c'est *tré mauvé*.

Ne disons pas non plus "pélérinage," mais "pèlerinage" (prononcez *pelrinage*). Ne disons pas "Réné, Fénélon, Saint-Dénis," mais "René, Fénelon, Saint-Denis."

Quant à la diphtongue *oi* suivi d'un *r*, dont on nous parle souvent, comme dans "voir, avoir, savoir," que l'on prononçait *ouère* en France, même dans la bonne société, au dix-septième siècle, on la prononce assez généralement bien (*ouare*), à la moderne, dans nos collèges et séminaires, depuis quelques années, de même que les assonances en *oil*, en *oïl*, etc., et il n'y aura rien d'herculéen à accomplir sur ce point par nos réformateurs.

Prenons garde, cependant, de dépasser le but en procédant par analogie : disons bien "fête de Noël," et non "fête de Noäl;" disons : "c'est ce que je vous souhaite," et non : "c'est ce que je vous *souhate*."

Notre manière particulière de prononcer certaines voyelles, diversement combinées, n'est pas d'invention canadienne : elle nous vient des provinces de la vieille France. Nous pouvons ajouter qu'elle n'est pas sans intérêt pour les étrangers instruits, qui croient y trouver comme un écho du parler du grand siècle. Un de ces étrangers me disait un jour : Louis XIV prononçait "bonsoir," *bonsouère*, comme les gens de votre côte de Beaupré, et s'il a jamais dit le mot que l'histoire lui attribue : "l'État c'est moi," il a dû prononcer : "l'État c'est *moué* !"

Voilà nos gens en royale compagnie.

Montcalm écrivait, le 13 mai 1756, après avoir parcouru, en voiture, la distance qui sépare Saint-Joachim de Québec : "J'ai observé que les paysans

canadiens parlent bien le français, et comme sans doute ils sont plus accoutumés à aller par eau que par terre, ils emploient volontiers les expressions prises de la marine."

(Et Montcalm lui-même écrivait, un peu plus tard, à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, pour la prier d'envoyer en France du "suc" d'érable dans une caisse "bien *amarrée*.")

De ce témoignage du "grand vaincu" des Plaines d'Abraham, il résulte que, si nous pouvons résister à l'invasion des anglicismes et garder fidèlement notre langage d'autrefois, nous aurons combattu un bon combat, et serons réellement de grands vainqueurs. Pour cela il ne faudra guère compter que sur nous-mêmes : nos aimables visiteurs du pays de nos ancêtres n'ont pas, d'ordinaire, assez la crainte des néologismes pour nous aider dans nos résistances.

ERNEST GAGNON.

P. S.—J'apprends à l'instant que l'*Athénée Louisianais* existe encore et que la série de ses "comptes rendus" a été publiée jusqu'au 1er janvier 1903. (1)

E. G.

---

## PÉDAGOGIE PRATIQUE

---

### Les petites filles

---

Mgr Dupanloup, dans ses remarquables *Lettres sur l'éducation des filles*, a consacré tout un chapitre aux petites filles de sept à neuf ans. Ce n'est ni un traité *ex professo* de la période d'éducation qui correspond à cet âge, ni un programme d'études qui lui soit approprié. Ce sont des réflexions, des observations très judicieuses et très profondes venues au courant de la plume dans une lettre de direction et groupées autour de cinq points principaux : la *nature des petites filles*, les *lectures des petites filles*, les *recits pour les enfants*, les *larmes et le rire des petites filles*, la *formation de leur langage*, la *piété*.

Nous résumerons simplement, point par point, ces réflexions.

I.—*Nature des petites filles*.—On ne saurait commencer trop tôt, dit le grand évêque, l'éducation des petites filles, et l'œuvre est bien plus facile avec elles qu'avec les grandes, parce qu'elles ont, "à cet âge tendre une flamme vive et aimable, une sorte de fraîcheur et de virginité d'expression et d'enthousiasme pour le bien qui s'affaiblit avec les années."—Elles sont capables de comprendre ce qu'elles doivent devenir un jour, et on peut leur promettre qu'elles le deviendront si elles veulent être dans leur enfance bien *raisonnables et bien sages*.

On peut dès lors entrevoir en elles ce qui sera la perfection de la femme chrétienne et en faire naître les premières et douces lueurs. Ce but de la sagesse divine dans la formation de la femme, c'est "l'harmonie de toutes les facultés féminines dans une

---

(1) Note communiquée par l'auteur au directeur de *L'Enseignement Primaire*.

sereine lumière de raison. L'esprit, le cœur, le caractère, la conscience, dans la délicatesse et la fermeté du bon sens et du bon goût, dans la générosité du dévouement et de l'amour pour Dieu, voilà leur noble destinée."

Pour commencer à cultiver ces précieux germes, la première chose est de commencer avec douceur à élever les petites filles jusqu'à soi, en étant soi-même une personne très raisonnable, très sensée, très réfléchie au lieu de s'abaisser à elles par faiblesse.

Il est donc essentiel de ne leur faire entendre aucune parole, de ne rien mettre sous leurs yeux, même un exemple d'écriture, qui ne soit parfaitement raisonnable et sensé.

Il importe singulièrement de savoir que les petites filles sont généralement raisonnables, et que même, dès l'âge de cinq à six ans, on peut leur parler raison. Il faut seulement se garder de fatiguer leur attention qui est de courte durée.

Les facultés intellectuelles et morales des petites filles sont d'une précocité étonnante. Elles ont l'air de jouer, et elles réfléchissent, elles jugent tout ce qui les environne. Le raisonnement même commence à se former en elles, elles apprécient fort judicieusement le degré de vertu et de faiblesse des personnes qui les approchent.—En classe, elles ont une curiosité intelligente et des aptitudes de compréhension charmantes ; à l'étude (si elle ne dépasse pas un certain temps), elles sont attentives, et quand elles écrivent leurs devoirs, on voit sur leur petit visage la lumière de l'intelligence qui s'éclaire de leur consciencieuse application.

Il faut non seulement développer mais respecter ces qualités naissantes. Donc jamais avec les enfants de langage estropié, sous prétexte d'être enfantin, jamais de niaiserie pour les faire rire. Avoir habituellement avec elles un air gracieux, mais ne pas plaisanter hors de propos.

Il ne faut pas non plus se moquer d'elles, ni les faire pleurer en les mortifiant sans raison. Ne pas les rebuter quand elles interrogent, mais répondre à leurs questions avec bonté et autant d'exactitude que possible.

Il est bon, lorsque les circonstances le permettent, de laisser les enfants causer, de se mêler à leur conversation et de tâcher de la rendre un peu sensée, "qu'elles parlent de ce qui leur plaît, mais que ce soit avec une certaine suite, qu'elles s'écoutent les unes les autres et se répondent sans s'interrompre grossièrement."

II.—*Des livres de lecture pour les petites filles.*—Il est capital de former de bonne heure des habitudes de lecture. Toute petite fille qui lit couramment doit avoir constamment, dès l'âge de sept ans, un livre de lecture bien choisi. Si elle demande à le relire plusieurs fois, c'est signe de raison. Mais il ne faut sous aucun prétexte permettre qu'elle ait à sa disposition une bibliothèque où elle puisse prendre et quitter les livres selon son caprice. Il ne faut pas non plus permettre qu'elle se *passionne* pour un livre et qu'elle le *dévore* d'un trait, quelle que soit l'innocence des sujets de lecture, prendre cette habitude est pernicieuse.

Que la petite fille commence la lecture de son livre par la préface et qu'elle le lise, en des temps réglés, d'un bout à l'autre. Qu'elle s'habitue même à en recueillir, la plume à la main, quelques idées ; cela lui vaudra, si les notes sont prises d'une manière sensée, une petite récompense de sa mère ou de son institutrice qui la mettront à même de causer de ses lectures avec elles.

De quoi devraient traiter les livres "sérieux" pour les enfants. Il serait bon qu'on leur fit lire d'abord les scènes de l'ancien et du nouveau Testament, puis la vie des principaux saints. Mgr Dupanloup a toujours désiré qu'on fit pour elles : "Un pieux

et simple abrégé de quelques vies des Pères du désert ; une histoire des ordres religieux anciens et modernes, avec une image des costumes principaux et des plus grands événements." Et, comme livre de sciences "une petite cosmographie où on vit ce qui se passe dans le monde sidéral, ce qui se passe dans l'atmosphère, ce qui se passe dans la terre et le fond des mers, faisant toujours vivement ressortir la grandeur, la sagesse et la bonté du Créateur."

Car ces petites filles sont très disposées à prendre connaissance du monde extérieur. Elles aiment à entendre parler du mouvement des astres, des espaces immenses qui les contiennent, des forces physiques, des couches terrestres, de la végétation, etc. "C'est, conclut l'éminent éducateur, que ces grandes notions éveillent le sens de l'infini qui est le fond l'âme humaine," et il va jusqu'à croire que "Dieu, dans sa bonté, a doué d'une qualité spéciale les facultés intellectuelles des femmes pour compenser par l'intuition ce qui leur manque de force."

III. *Des récits pour les enfants.*— Il faut tirer parti de l'attrait des enfants pour les récits et les histoires. Pour cela, un grand discernement dans le choix de ces récits : point de contes absurdes, ni d'histoires de revenants, au fond elles préfèrent ce qui est vrai. Au lieu de leur donner une nourriture saine et substantielle, on les *fausse*, on les *émousse* et on les *blesse*, par les sottises histoires. On rencontre même de pauvres enfants qui savent, par des gens pervers ou stupides, des histoires odieuses et, par innocence, les répètent comme des perroquets ; le jour où la réflexion arrive, les enfants ne répètent plus tout haut ces histoires, mais elles les savent encore et s'apprennent à elles-mêmes l'impiété et l'immoralité.

IV. *Des larmes et du rire chez les petites filles.*— Si l'on ne veut pas que les petites filles sensibles et délicates deviennent des *femmes nerveuses*, il faut faire grande attention à la culture de ce que Mgr Dupanloup appelle leur "état pathétique".

Il est cruel et dangereux de les faire pleurer en les grondant hors de propos, sans raison, ou, lorsqu'elles le méritent, avec excès.

Il faut leur éviter les attendrissements inutiles sur les lectures larmoyantes. On eut leur faire éviter ce danger en leur montrant qu'elles perdent vraiment leurs larmes et leur pitié en les dépensant sur des malheurs imaginaires, et qu'il vaut mieux conserver sa faculté de sympathie pour tant de malheurs réels des pauvres et des malheureux. Ceci a suffi pour corriger bien des petites pleurnicheuses.

Il est aussi très dangereux de faire *rire les enfants à vide*, se tordre, se pâmer, pour rien, comme le font certaines personnes peu intelligentes. On ne doit pas les faire rire en mettant sous leurs yeux des dessins burlesques, grotesques, monstrueux, des diableries, des bouffonneries, encore moins des choses douteuses, des hésitations à sens couvert. Toute image, tout symbole montré à l'enfant doit être vrai, beau et bon.

V. *Formation du langage.*— Une mère, une maîtresse peuvent préparer insensiblement le *style* des filles dès leur enfance, en veillant dès le jeune âge à ce que les mots et les phrases prennent des constructions grammaticales, cela avec douceur et patience, mais sans jamais cesser d'y être attentif. De cette manière, quand l'enfant sortira du cours élémentaire, son style sera déjà assez correct.

Mais que ce langage, que ce style soit simple et naturel. Beaucoup de petites filles ont la manie du *style sublime*. Cela vient de l'admiration qu'elles ont pour leurs petites idées, pour leur *moi*, et cela les rendrait, si on n'y prend garde, vaines et romanesques.

VI. *La piété.*— Les petites filles, dont l'esprit est très ouvert du côté de l'infini, ont un goût très spécial pour entendre parler des grandes vérités éternelles. Une maîtresse zélée et habile peut les intéresser grandement en leur parlant de Dieu, de la Providence, dans la nature et dans les événements de la vie, de la mort, et des destinées éternelles de l'homme, de l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ... et jamais elles n'oublieront ce qu'elles ont compris de Dieu et des choses divines dans leur enfance. On peut dire que le sens chrétien et les grandes idées de la foi se forment chez une petite fille dès l'âge de 7, 8 et 9 ans. Quelle source d'apostolat pour les mères et les institutrices !

S'il est très bon de faire jaillir dans l'esprit des petites filles l'étincelle, la flamme de la piété, il ne faut pas pour cela négliger la pratique et les habitudes positives. Donc que toutes les pratiques religieuses soient sérieusement et exactement faites. En particulier, il faut "soigner, cultiver la prière du matin et du soir de la petite fille d'une manière très suivie, très attentive; exiger d'elle une prononciation ferme, nette, articulée, régulière et distinguée".

Dans certaines familles il existe, dit Mgr Dupanloup, un grave abus. Le soin de faire faire la prière aux enfants est souvent confié à des bonnes ou gouvernantes étrangères, quelquefois protestantes, qui ont reçu la recommandation de faire réciter aux enfants une courte prière dans leur langue, en exigeant un bon accent... Il est aisé de comprendre avec quelle absence de sens religieux le devoir de la prière est ainsi rempli. La mère ou la maîtresse chrétienne devraient toujours avoir soin de faire recueillir l'enfant et d'élever sa pensée vers Dieu avant de la faire prier. Et si elles sont assez pieuses elles-mêmes pour former les enfants à bien prier, elles mettent à jamais dans ces chères petites âmes des trésors d'élévation, de noblesse, de pureté à une profondeur que rien n'atteindra pour y porter la ruine.

La dernière parole d'encouragement que l'éminent éducateur adresse aux maîtresses des petites, c'est que "rien n'est plus à l'image de Dieu que ces petites âmes". Mais il revient sur ce beau tableau des facultés féminines pour en indiquer les ombres : il montre qu'à la *pénétration* très subtile répond la *mobilité*; à la  *finesse* la *faiblesse*; à l'exquise *sensibilité*, la *mollesse*...

Il y a donc à éviter de réels dangers. Il faut y veiller.

M. DECAUX.

(L'Ecole Française).



---



---

**CONVENTION PÉDAGOGIQUE DIOCÉSAINÉ**

(QUÉBEC, AOUT 1902)

---

**Conférence de M. Prad**


---

**Essai sur la grammaire parlée**


---

**PREMIÈRE PARTIE**
*Aperçu sur la grammaire parlée*

Pourquoi une grammaire parlée ?

Que veut la grammaire parlée ?

La grammaire parlée est le complément obligé de la grammaire française telle qu'elle existe. Notre grammaire est incomplète, elle apprend excellemment l'orthographe, c'est-à-dire la langue écrite, elle n'apprend pas la diction, c'est-à-dire la langue parlée.

Enfants de la même patrie, une langue à tous commune, exprime nos impressions, chante nos enthousiasmes et rugit nos colères. Au Nord, au Midi, à l'Est et à l'Ouest, ouvrons les bibliothèques, nous y verrons les mêmes écrivains, nous saluerons les mêmes poètes. Mais, si de la bibliothèque nous passons au salon, si nous allons au Tribunal entendre un plaidoyer de l'avocat en vue, du député de demain, si nous allons à l'église entendre un prédicateur célèbre, l'impression est tout autre, si les mots sont les mêmes, si le dictionnaire est identique, si les constructions de phrases sont semblables, quelle différence dans l'accentuation de la parole, quels écarts dans la prononciation, quelle licence incohérente, qui bouscule les accents, la prosodie, les intonations même !

Eh bien ! à cela il y a une cause, et une cause unique : c'est que trop habitués à lire bas, nous connaissons les beautés de notre langue, mais nous la défigurons et l'outrageons en lisant haut, par nos différents défauts de prononciation et d'articulation.

Mais je suis sûr que le jour où une grammaire parlée, pareille et équivalente aux grammaires écrites, sera en usage dans toutes les écoles primaires, nous verrons disparaître dans un temps très court, relativement, toutes les mauvaises prononciations, et toutes les mauvaises articulations, qui viennent assez souvent de l'habitude locale, mais aussi de l'ignorance de la bonne prononciation.

Et en effet : Nous apprenons et nous respectons la même orthographe ; si nous la blessons, si nous la voyons blessée par un autre, nous nous rendons compte que nous ne savons pas l'orthographe ou que notre correspondant l'ignore plus ou moins. Donc, puisque l'erreur nous choque, c'est qu'il y a des règles certaines posées dans la grammaire écrite ; de ce côté il ne doit pas y avoir ignorance.

Mais si nous parlons en blessant la langue française par une prononciation vicieuse, si nous l'entendons blesser autour de nous, et que, confiants dans nos études et dans l'habitude de la prononciation locale, nous ne nous rendions pas compte des erreurs

que nous commettons, des *des fautes d'orthographe parlée* que nous faisons ou entendons faire, que nous ne soyons pas choqués par les solécismes et les barbarismes, c'est uniquement que nous ne savons pas les règles de la vraie prononciation, c'est de l'ignorance.

Il faut un remède à cela, et ce remède, c'est la grammaire parlée. Il faut procéder pour la diction comme pour l'orthographe écrite.

Il faut poser des règles, et ces règles posées, il faut les appuyer d'exemples et d'exercices. Après avoir appris et expliqué à l'écolier des règles de grammaire écrite, on les lui fait appliquer dans des dictées, de même il faut appliquer les règles de diction dans des exercices parlés qui remplaceront les dictées et les exercices écrits, car si la grammaire écrite s'apprend par la mémoire et les yeux, la grammaire parlée s'apprendra par la mémoire et l'oreille.

Ainsi, à l'aide d'exercices, on peut guérir radicalement et *promptement* la mauvaise prononciation française.

Pour convaincre les incrédules il suffit de citer un seul exemple.

Le Conservatoire de Paris n'est pas fait pour les seuls Parisiens. Tous les ans, à l'examen, tous les Français peuvent s'y présenter. Les méridionnaux n'y manquent pas, et quelques mois après leur admission, ils ont perdu, grâce à trois ou quatre exercices, qui sont de tradition dans la maison, leur accent provincial, pour l'accent le plus pur... et quelquefois le plus écouté et le plus glorieux du Théâtre-Français. Le même phénomène se produit également dans tous les Conservatoires de province, à Nantes, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille. Opérant sur des accents différents *par ce même procédé d'exercices*, les professeurs, généralement choisis parmi des artistes qui arrivent de Paris, et qui offrent des garanties de bonne diction, corrigent également les élèves qui leur sont confiés.

Il est certain, si les élèves du Conservatoire de Paris retournent dans leur pays ; si les élèves des Conservatoires de province restent dans le leur, et s'ils cessent de travailler, qu'ils retourneront bientôt à leur " vomissement," suivant le mot de l'Écriture ; mais cela ne prouve pas qu'ils n'aient été guéris et qu'en reprenant leur travail et leurs exercices ils ne puissent reperdre leur accent.

Si, au lieu d'opérer sur des exceptions, on opérait dès l'enfance sur des masses par la grammaire parlée ressassée sans cesse comme on le fait pour les premières leçons de la grammaire écrite, la correction générale serait obtenue en deux ou trois générations au plus. Elle serait faite d'abord par les mères, les premières éducatrices, qui, précédant le maître, auraient à cœur d'apprendre à leurs petits, la véritable bonne prononciation, telle qu'elles l'auraient apprise elles-mêmes par la grammaire parlée.

En résumé, arriver à guérir des défauts même de la prononciation, bégayement, grassement, blésément ; à faire articuler avec soin ; à donner par un parler lent et mesuré, de la clarté, du naturel et de la légèreté au langage ; enfin habituer l'oreille à la " distinction " des voyelles *longues* (qu'on doit prononcer longues), *brèves* (qu'on doit prononcer brèves), tel doit être le *but* de ceux ou celles qui enseigneront la *grammaire parlée* ! Mais, je le répète encore, cette grammaire *doit* être enseignée par la *parole*, à l'encontre de tous les livres déjà écrits, qui, malgré leur " EXCELLENTISSIME " sont et demeureront insuffisants !

Popularisons, respectons, aimons et faisons aimer notre langue française, si colorée, si expressive, si puissante, la langue qu'écrivaient les Pascal et les Fénelon, la langue

que parlait Bossuet devant les peuples étonnés, que chantaient les Corneille, les Racine ! !...

... Cette langue si douce chez Racine, si puissante chez Corneille ; cette langue que de nouveaux génies, des nécessités nouvelles, ont rendue plus riche encore, plus merveilleuse, mais qu'il faut nécessairement arriver à parler dans sa pureté, dans sa splendeur et dans la grande unité de son puissant génie !

## DEUXIÈME PARTIE

### *Principes sur différentes questions de la grammaire parlée*

SOMMAIRE : 1° Emission des voyelles. — 2° Exercices sur les A. — Remarque sur les accents.

#### I

#### Émission des voyelles

Pour la bonne prononciation il y a deux points à considérer 1° L'émission ; 2° l'articulation.

#### Règles pour bien étudier l'émission des voyelles

RÈGLE : *L'émission de chaque voyelle doit être un son unique, net et précis, qui appartienne à elle seule exclusivement.*

Ainsi la confusion de l'A et l'O est fréquente dans l'accent méridional ; il n'est pas rare d'entendre demander une : Oronge... pour une Orange (1).

D'où il résulte que :

RÈGLE : *Pour l'émission de chaque voyelle, il faut une position de bouche spéciale.*

Afin de bien graver dans l'esprit de mes auditeurs distingués, ces deux premières règles, j'emploie la scène du " Professeur de Philosophie ", dans le *Bourgeois Gentilhomme*. Car Molière, dans cette scène, a eu l'intuition de ce que pouvaient être, des conseils parlés, pour apprendre notre langue. Il peut donc être considéré comme le premier inventeur de la Grammaire parlée.

En appuyant sur le côté comique de cette scène, les enfants sont portés, pour s'amuser, à répéter en les exagérant ainsi qu'ils l'ont vu faire, les diverses émissions des voyelles.

Le premier exercice à faire et à faire faire sera donc :

*Exercice : A, E, I, O, U,*

en séparant bien les voyelles l'une de l'autre, et prenant un temps assez long entre chaque.

Mais avant tout, il faut suivre les indications de Molière :

- 1° Ouvrir très fortement la bouche sur la voyelle A ;
- 2° Rapprocher la mâchoire d'en bas pour émettre l'E ;
- 3° Rapprocher plus encore les deux mâchoires pour l'I et reculer les coins de la bouche vers les oreilles ;

(1) Cette remarque ne s'applique qu'à la France.



4° Avancer légèrement les lèvres et porter les coins de la bouche vers le centre pour la voyelle O ;

5° Accentuer le mouvement en dehors, pousser fortement les lèvres, comme si l'on faisait la moue, pour l'U.

Comme on le voit par cette leçon de notre Maître à tous, les Exercices de Diction peuvent être simples, naïfs, enfantins ; mais ils puisent justement dans cette simplicité et cette naïveté même leur efficacité, se gravant facilement dans l'esprit de tous, ne demandant ni effort, ni travail de mémoire, permettant à celui qui les apprend et les fait, de consacrer toute son attention sur le côté pratique. Et, de tel exercice qui d'abord fait rire, on peut dire ensuite comme de la Comédie antique : "*Castigat ridendo*".

## II

## EXERCICES SUR LES A

## Remarque sur les accents

Dans l'émission des voyelles en général et dans celle de l'A en particulier, il faut considérer, outre le son et la position de la bouche (voir le 1er exercice), la *longueur* ou la *brèveté* du son. Différence indiquée le plus souvent par les accents.

— Ici, permettez-moi de regretter que la *signification* des accents ne soit nullement indiquée par leur *dénomination*, et, soit par cette raison, si peu claire pour les enfants. — Pourquoi appeler "aigu" un accent dont le rôle principal est de rendre sonore une syllabe muette, dont la fonction est de *fermer* la voyelle qu'il surmonte, de manière que cette voyelle se prononce la bouche presque fermée, avec une petite chute dans la voix, ce qui est *absolument* le contraire du son aigu. Ex. : *fermé, aimé, accablé, surmonté, pitié, amitié, vénération, bénédiction, etc., etc.* La dénomination d'accent fermé ne s'impose-t-elle pas ?

— Pourquoi appeler *grave*, l'accent qui élève la voix et aide à former les sons les plus aigus de la langue : *Il est là, n'allons pas au-delà, vous êtes déjà là ? , vous l'avez fait exprès, c'est un succès, etc., etc.* Comme tous ces sons sont émis par l'ouverture rapide et complète de la bouche, pourquoi cet accent, n'est-il pas appelé l'accent ouvert ?

De même pour l'accent circonflexe dont la dénomination quoique savante ne dit rien à l'imagination des enfants. Cet accent dont la présence *allonge* la voyelle qui en est surmontée, devrait être rationnellement appelé *accent long*. Ex :

Et les portes étant brumes pour les fantômes  
Il traversa la mer qui reflète les dômes.

(Le Parricide. V. Hugo.)

Lorsqu'avec ses enfants vêtus de peaux de bêtes  
Arrêtons-nous, dit-il, car cet asile est sûr.

(La Conscience. V. Hugo.)

Ces exemples nous démontrent l'importance des accents *longs* dans la poésie moderne, et l'usage qu'en fait Victor Hugo pour grandir ses vers.

— Il est donc indispensable de connaître les *véritables* fonctions des accents et de ne pas les confondre. Par exemple, les Méridionaux prononcent journellement des accents aigus là où il y a des accents graves.

Auprès, sera prononcé *auprés*. Très, sera prononcé *trés*, etc., etc.

Je me suis acheté une bien belle robe pour jouer mon rôle.....

— Nous aurions donc : 1° l'accent fermé ; 2° l'accent ouvert ; 3° l'accent long, qui par leur appellation *simple* et *explicite* seraient d'un puissant secours pour la correction des accents défectueux.

— Mais revenons à l'émission des voyelles. Remarquons que la voix prend trois tonalités différentes : 1° la voix *aiguë*, qui appartient aux syllabes très brèves ou accidentées par l'accent ouvert ; 2° la voix, *médium* appartenant aux syllabes intermédiaires ou accidentées de l'accent fermé ; 3° la voix *grave*, comprenant les syllabes longues ou accidentées de l'accent long. Un *seul* mot nous donne les trois proto-types de ces trois tonalités ; c'est le mot *la*.

Aigu quand il est adverbe : *Il est la*.

Médium, quand il est substantif ou article : *Donnez-moi le la*. — *La flamme*...

Grave quand il est adjectif : *Mon Dieu ! que je suis las !*

— Laissons le médium qui étant la tonalité *ordinaire* de la voix n'a pas besoin d'être exercé, et prenons comme étude pour l'aigu et le grave, la voyelle **A**. C'est la plus usitée, la plus riche et la plus colorée de la langue française ; elle va nous fournir deux exercices antithétiques, sur les brèves ou aiguës, sur les longues ou graves.

RÈGLE : 1° *A* est bref au commencement des mots, même avec l'*h* aspiré ou non ; 2° *A* est bref et aigu quand il est surmonté d'un accent (grave) ouvert ; 3° Dans le milieu des mots, sauf quelques exceptions ; 4° à la fin des mots suivis ou non de la consonne *T* (sauf les exceptions généralement marquées par l'accent (circonflexe) long).

### EXERCICE :

Il est là. C'est Numa. Il va à Paris. Là, il a l'agrément d'habiter la villa des Camélias. Dès l'arrivée du petit matin, son hameçon à la patte, il attache son canot à l'anneau du palais sur le lac. Il était soldat, avocat, magistrat, le voilà papa.

(A suivre)



Rapport du Surintendant de l'Instruction publique  
de la Province de Québec, 1901-1902

Nous venons de recevoir le Rapport du Surintendant pour l'année dernière. Dans la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous reproduirons en entier les remarques importantes que l'honorable M. de LaBruère a publiées au commencement de ce volume.

En attendant, voici quelques détails très intéressants :

Il y a 6,078 écoles dans notre province ; elles sont fréquentées par 333,431 enfants.

Le chiffre de la fréquentation scolaire moyenne est de 74.28 par cent. Il existe une école par 271 habitants, et il y a une moyenne de 55 élèves par école.

Le nombre des instituteurs et des institutrices laïques non brevetés est moindre en 1901-1902 qu'en 1900-1901.

En 1900-1901, il y avait 871 instituteurs et institutrices non brevetés ; en 1901-1902, il n'y en a plus que 749.

Le personnel enseignant dans notre province est composé de 11,518 professeurs, instituteurs et institutrices. Soit 4,395 instituteurs et institutrices religieux et 7,123 instituteurs et institutrices laïques.

Le Surintendant mentionne particulièrement les conférences pédagogiques et demande l'établissement de nouvelles écoles normales pour les jeunes filles à Rimouski, à Sherbrooke, à Chicoutimi et à Hull. Il insiste particulièrement sur le rôle que l'école doit jouer à l'égard de l'agriculture.

Parlant des écoles protestantes, M. le Surintendant constate que " l'an passé, dans quarante-cinq écoles anglaises, le chiffre de la présence moyenne était de moins de cinq élèves, et dans cent quatre-vingt-dix autres, il était de six à dix élèves."

L'honorable M. de La Bruère termine son rapport en demandant :

" L'augmentation de la subvention aux écoles publiques ;

" La création d'une inspection plus complète des écoles, en améliorant la condition des inspecteurs d'écoles ;

" La distribution gratuite aux écoles primaires d'une carte de la Puissance du Canada ;

" La distribution gratuite aux mêmes écoles d'un tableau synoptique de l'histoire du Canada "

La plupart des inspecteurs d'écoles, dans leur rapport respectif, constatent que l'Instruction publique est en progrès chez nous.

Plusieurs de ces messieurs mentionnent *L'Enseignement Primaire* en termes sympathiques. Merci ! Nous tâcherons de toujours mériter la confiance de ceux qui, par leurs fonctions, sont à la tête du corps enseignant.

Le rapport du Surintendant contient aussi ceux des Principaux des Écoles normales. Nous publierons également ces documents.

## METHODOLOGIE

### DES FIGURES

On appelle *figures* certains tours de langage qui rendent plus sensibles les sentiments, les passions de celui qui écrit. On divise les figures en *figures de pensées, figures de grammaire, figures de mots.*

FIGURES DE PENSÉES.—INTERROGATION : Au lieu d'affirmer ou de nier, on prend la forme interrogative :

*N'avez-vous pas lieu d'être content ?*

(Vous avez lieu d'être content).

APOSTROPHE : On interpelle directement les présents ou les absents :

*Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.*

(Les ennemis de Rome sont à ses portes).

EXCLAMATION : C'est comme une explosion de l'âme :

*Puisse-t-il ne pas se repentir un jour de nous avoir éloignés.*

(Je souhaite qu'il ne se repente pas. . .)

HYPERBOLE : On exagère à dessin.

*Une grêle de balles.*

(Un grand nombre de balles).

COMPARAISON : On exprime une idée au moyen d'une autre plus facile à saisir :

*Le faux philanthrope est comme un pêcheur qui jette son hameçon avec un appât ; il paraît nourrir les poissons, mais il les prend et les fait mourir.*

ANTITHÈSE : On met deux idées en opposition :

*Pour réparer des ans l'irréparable outrage.*

PÉRIPHRASE : On emploie une expression détaillée à la place d'un mot.

*L'astre du jour* (le soleil).

RÉTICENCE : On suspend la phrase pour laisser entendre ce qu'on paraît ne pas oser dire :

Joas.— Quel père je quitterais ! *Et pour. . .*

Athalie.—

Eh bien !

Joas.—

Pour quelle mère !

GRADATION : On place les idées par ordre d'importance :

*Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.*

IRONIE : On dit le contraire de ce que l'on fait entendre :

*Vous allez bien ! Continuez.*

FIGURES DE GRAMMAIRE.—*L'ellipse, le pléonasme, l'inversion*, que nous avons déjà étudiés en même temps que la proposition, et la *syllèpse* qui consiste à faire accorder deux mots, non d'après les règles de grammaire, mais d'après l'idée dominante :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge, vous souvenant que comme *eux* vous fûtes pauvre et comme *eux* orphelin.

FIGURES DE MOTS.— *La métaphore* : C'est une véritable comparaison dont les termes ne sont pas exprimés :

Le *printemps de la vie* (la jeunesse).

Le *poids des années* (l'affaiblissement causé par la vieillesse).

*La métonymie* : On emploie la cause pour l'effet ou l'effet pour la cause, le contenant pour le contenu, la partie pour le tout :

Boire la *mort* (le *poison* qui donne la mort).

Aimer la *bouteille* (le *vin* qu'elle contient).

Apercevoir une *voile* (un *navire*).

## SENS PROPRE, SENS FIGURÉ

SENS PROPRE.— Un mot est employé au sens *propre* quand il exprime l'idée même pour laquelle il a été fait :

Il se cogna la *tête* contre le mur.

SENS FIGURÉ.— Un mot est au sens figuré lorsqu'il est employé par métonymie ou par métaphore :

Vous avez complètement perdu la *tête* (le bon sens).

Ou encore lorsque le mot exprime une idée qui a une certaine analogie avec l'idée exprimée au sens propre :

On coupe la *tête* des betteraves avant de les arracher.

Nous donnons ci-dessous des exemples où le même mot se trouve employé au sens propre, et en regard, au sens figuré.

## SENS PROPRE :

Il a été blessé par un *éclat* de bois.

Nous étions dans les *ténèbres*, lorsque nous aperçûmes une petite *lumière* dans le lointain.

Prenez un *siège* et écoutez.

Ce puits est très *profond*.

Le plafond de cette salle est *bas*.

Nous étions plus morts que *vifs*.

*Mangez* avec sobriété.

Il *lança* une pierre dans la vitre.

*Détruisez* cette baraque.

*Coupez* cette corde.

*Abaissez* cette branche ; *élevez* cet appui.

Nous avons *captivé* plusieurs fauves.

## SENS FIGURÉ :

Évitez ces *éclats* de colère.

La *lumière* de la vérité finit toujours par triompher des *ténèbres* de l'erreur.

Le front est le *siège* de la pudeur.

Il fait des réflexions très *profondes*.

Nous avons été l'objet d'une *basse* vengeance.

Cette plaisanterie l'a piqué au *vif*.

Il nous *mangeait* des yeux.

Il *lançait* des regards inquiets de tous côtés.

Il *détruit* tous nos projets.

Il m'a *coupé* l'herbe sous le pied.

Celui qui *s'élève* sera *abaissé*.

Cet orateur sait *captiver* son auditoire.

Le langage figuré plait infiniment à l'esprit, et on le trouve souvent employé, en particulier dans les dictons populaires.

Nous donnons ci-dessous un certain nombre d'expressions figurées avec le sens propre en regard.

## SENS FIGURÉ :

Pierre qui roule n'amasse pas mousse.  
 C'est en forgeant qu'on devient forgeron.  
 La mauvaise herbe croît toujours vite.  
 Il faut battre le fer quand il est chaud.  
 Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.  
 Ne mettez pas la charrue devant les bœufs.  
 Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.  
 Les petits ruisseaux font les grandes rivières.  
 Tout ce qui reluit n'est pas or.  
 etc.

## SENS PROPRE :

Celui qui change souvent de condition ne s'enrichit pas.  
 C'est en s'exerçant à faire une chose qu'on devient habile à la faire.  
 Les mauvais sujets se développent rapidement.  
 Il faut savoir profiter d'une occasion quand elle se présente.  
 Mieux vaut l'estime publique que la richesse.  
 Ne commencez pas une chose par où vous devriez la finir.  
 Ne disposez pas d'une chose avant de la posséder.  
 Les petites épargnes conduisent à la richesse.  
 Tout n'est pas précieux pour en avoir l'apparence.

H. NANSOT.

## Choix de dictées

## I

## SAINT VINCENT DE PAUL ET LE DUEL

Peu de temps après l'entrée de Vincent dans sa maison, Philippe Emmanuel de Condi reçut un outrage d'un seigneur de la cour et l'appela sur le terrain. Mais avant de s'y rendre il entra dans la chapelle de son hôtel, entendit dévotement la messe, et par un trait de dévotion assez bizarre, il recommanda à Dieu l'issue de son duel et le salut de son âme. Vincent, qui disait la messe et qui était instruit du dessein du général, adresse en ce moment à Dieu une prière toute contraire et le supplie d'empêcher le duel. Dès qu'il se vit seul dans la chapelle, avec M. de Condi, il courut se jeter à ses pieds : " Souffrez, Monseigneur, lui dit-il, que je vous dise un mot en toute humilité. Je sais de bonne part que vous avez dessein de vous battre en duel, mais je vous déclare de la part de mon Sauveur, que je viens de vous montrer et que vous venez d'adorer, que si vous ne quittez ce mauvais dessein, il exercera sa justice sur vous et et sur toute votre postérité "

Le général des galères, dont le courage ne saurait faire l'ombre d'un doute, fut si touché, si frappé et peut-être si effrayé pour les siens, des paroles menaçantes de Vincent, qu'il se jeta lui-même à ses pieds en lui déclarant qu'il laissait à Dieu le soin de sa vengeance.

R. CHANTELAUZE.

## II

## LA PRIÈRE EN COMMUN

A mesure que l'esprit chrétien s'affaiblit, la domesticité perd de plus en plus son caractère. Nous retournons aux conditions sociales du paganisme. L'autorité cesse d'être paternelle pour devenir exigeante, impérieuse, souvent tracassière, capricieuse et insupportable; contrainte qu'elle est, l'obéissance cesse d'être filiale. L'intérêt personnel remplace le dévouement. Le larcin, le gaspillage et comme on dit le coulage, bannissent la fidélité. Une défiance réciproque, une guerre intestine est le fond des rapports du domestique avec le maître; ni l'un ni l'autre ne s'aiment, on est toujours prêt à se quitter.

La prière en commun me semble un excellent remède à cet état de choses de plus en plus général. En faisant rentrer l'esprit chrétien dans la famille, la prière en commun y fait rentrer la charité.

MGR GAUME.

## III

## LA FAMILLE

La famille est, pour vous, le milieu le plus salubre, non seulement parce qu'il a été voulu et établi par Dieu, mais parce que vous trouvez là, et que vous ne trouverez jamais ailleurs au même degré les biens dont votre âme a le plus pressant besoin: l'affection, la vigilance et le dévouement.

Vous avez besoin d'affection; un enfant qui ne sent point son cœur réchauffé par l'amour, est comme une fleur qui ne peut s'épanouir parce qu'elle manque d'un rayon de soleil. Or, vous dirai-je toute la tendresse d'un cœur de mère? C'est un foyer toujours chaud; dès que les glaces du dehors vous refroidissent, venez revivre sous la douce influence de cette chaleur. Sans doute vous rencontrerez sur votre route de vives affections; mais veillez, car souvent elles sont dangereuses et intéressées. Tandis que l'amour d'une mère élève et fortifie, souvent l'amour étranger souille et débilité. Vos parents vous aiment pour vous; les autres vous aimeront pour eux-mêmes.

L'ABBÉ J. GUIBERT.

## IV

## CONSEILS AUX JEUNES GENS

Les dangers qu'entraîne la fréquentation du cabaret *se manifestent* tous les jours par les hontes et les malheurs *relatés* dans les journaux. Que de rixes, de scandales, de crimes causés par l'ivresse! Le nombre des imprudents qui se sont *déshonorés* dans les estaminets ne se *compte* plus. Outre la santé du corps qu'ils y ont *perdue* par leurs excès, ils y ont également *dissipé* les ressources *destinées* à soutenir leurs familles, car les pièces de monnaie que l'ivrogne a *laissées* sur le comptoir *représentaient* le vivre et le couvert des siens. Alors les enfants ont *manqué* de pain et peu à peu la misère a *suivi* avec toutes ses mauvaises inspirations. Aussi, croyez-moi, pour rester *honnêtes*, il sera bon que vous *fuyiez* autant que possible le cabaret, *quels que soient* d'ailleurs les agréables *passes-temps* que l'on n'oubliera pas de vous promettre, pour vous y attirer.

---

 Sciences physiques et naturelles
 

---

## Sixième leçon

## ALIMENTATION

**Directions** :— Un animal, immédiatement après sa naissance, n'est pas arrivé à son complet développement. Son corps est faible ; ses organes présentent une grande délicatesse. Il a besoin des secours de sa mère, qui le nourrit de son lait.

Le maître insistera sur les soins dont les enfants sont l'objet de la part de leur mère et sur la reconnaissance qu'un fils doit à ses parents.

En naissant, un enfant est bien frêle. Les os n'offrent pas de résistance ; les muscles ne sont pas capables de beaucoup d'énergie, et les mouvements sont à peu près nuls. Toutes ces parties doivent acquérir de la consistance et se développer peu à peu. A cet effet, l'enfant doit prendre de la nourriture, et une nourriture appropriée à son âge et à son tempérament.

On désigne sous le nom d'*aliments*, les différentes substances que nous introduisons dans notre corps pour réparer les pertes que nous éprouvons. Les aliments sont solides ou liquides. Les aliments liquides ou *boissons* feront l'objet d'une leçon spéciale.

L'enfant doit manger souvent mais peu à la fois. Pendant la première année de sa vie, le lait lui suffit. Peu à peu on l'habitue à des aliments solides et réparateurs. On le privera des divers stimulants et l'on fera en sorte de ne jamais satisfaire trop complètement son appétit.

Dans l'âge adulte, on suivra un régime mixte. Dans la vieillesse, la nourriture doit être modérée et peu abondante, composée de viandes faciles à digérer. Le travail intellectuel sera proscrit immédiatement après les repas ; on recommandera un exercice modéré.

Les aliments sont d'abord introduits dans la bouche ; cet acte est connu sous le nom de *préhension*. Elle s'effectue, chez les animaux, de différentes manières.

L'éléphant se sert de sa trompe ; la plupart des animaux herbivores, de leurs lèvres ; les oiseaux, de leur bec, etc. L'homme fait usage de ses mains et d'ustensiles consacrés par l'usage et la bienséance.

Le maître saisira cette occasion pour donner aux jeunes élèves des conseils qu'un enfant bien élevé ne doit pas ignorer.

**Leçon.**— La chair (autrement dit les muscles) est rattachée os aux par une matière blanche assez dure qui constitue les *tendons* et qu'on désigne souvent par erreur sous le nom de *nerfs*.

Les os, comme les muscles, acquièrent de la consistance et se développent avec l'âge de l'individu. Pour grandir, pour vivre, nous sommes obligés de prendre de la nourriture. On désigne surtout sous le nom d'aliments la nourriture solide ; les substances liquides que nous absorbons, comme l'eau, le lait, le vin, etc., constituent les boissons.

Il faut manger et boire avec sobriété ; les excès de gourmandise exercent toujours sur la santé les plus funestes conséquences.

Les aliments sont d'abord portés à la bouche, et cet acte est connu sous le nom de *préhension*. A cet effet, les animaux se servent de leurs pattes ou de leur museau, mais l'homme civilisé, l'enfant bien élevé, prennent des précautions qu'il faut s'habituer à ne pas négliger.



## L'enseignement élémentaire de la littérature au moyen de fables

(Cours supérieur de l'école primaire)

## Simple essai méthodologique par un jeune instituteur

LA CIGALE ET LA FOURMI (*Suite et fin*)

Q. Expliquez en langage ordinaire l'expression suivante :

Elle alla crier famine  
Chez la fourmi sa voisine.

R. Elle fit connaître sa pauvreté à sa voisine dans l'espoir de l'apitoyer sur son sort et d'en recevoir du secours.

Q. Que veut dire ici le mot *famine* ?

R. Disette, rareté de ce qui est nécessaire à la nourriture.

Q. Comment trouvez-vous la signification de ce mot ?

R. Ce mot vient du latin, *fames*, *faim*, et qui veut dire besoin de nourriture.

Note explicative.— Comme les individus, les mots de la langue française sont réunis en groupes, ayant une *racine* commune. C'est par la connaissance des mots racines ou des radicaux que l'on trouve la signification des mots communs à une même idée.

Q. Qu'est-ce qu'une *fourmi* ?

R. Insecte très petit mais d'une activité infatigable (1), vivant en société sous terre où il amasse des provisions.

Q. Que signifie l'expression, *pour subsister* ?

R. Afin de continuer à vivre.

Q. *Jusqu'à la saison nouvelle*.— De quelle saison l'auteur veut-il parler ici ?

R. Du printemps qui est le temps du renouvellement de toutes choses dans la nature.

Q. *Avant l'août*.— Expliquez cette expression.

R. À l'époque de la moisson qui tombe généralement au mois d'août.

Q. *Au temps chaud*.— Que signifie cette expression ?

R. Cette expression désigne l'été qui est le temps d'amasser pour la saison d'hiver.

Q. Exprimez en langage ordinaire le vers suivant :

Nuit et jour à tout venant  
Je chantais, ne vous déplaise.

R. Je chantais jour et nuit pour le premier venu, quoique vous en disiez.

Q. *J'en suis fort aise*.— Que signifie cette expression ?

R. Expression ironique ayant à peu près la valeur de *j'en suis très heureuse*.

Q. *Dancez maintenant*.— Expliquez cette expression.

R. Subissez les conséquences de votre paresse, mourez de faim, je ne m'en occupe pas.

## 3ième PARTIE

Etymologie, famille de mots, antonymes, homonymes.

Q. Nommez quelques dérivés du mot *fourmi* et donnez la signification de chacun d'eux.

R. *Fourmilier*.— Petit quadrupède qui se nourrit de fourmis.

*Fourmillier*.— Exister en grande quantité.

*Fourmilière*.— Habitation de fourmis.

*Fourmillement*.— Sensation de picotement que feraient éprouver des fourmis courant sur la peau.

Q. Donnez à l'aide des suffixes *on* et *ette*, des diminutifs de mouche.

R. *Moucheron*, petite mouche.

Q. De quel mot *vermisseau* est-il le diminutif ?

R. Il est le diminutif de *ver*.

Q. A l'aide du mot *voisin*, formez d'autres mots.

R. Voisinage, voisiner, avoisiner.

Q. Donnez l'antonyme ou contraire des mots suivants : chanté, dépourvue, famine, priant, prêter, subsister, nouvelle, paierai, foi, défaut, venant, déplaie, aise.

R. Pleuré, munie, abondance, refusant, rendre, mourir, vieille, emprunterai, incrédulité, qualité, allant, plaise, malheureuse.

Q. Donnez les homonymes du mot *fort* avec leur signification.

R. *Fort* : forteresse.

*Fort* : robuste, vigoureux.

*Fors* : préposition, excepté.

*Fore, es, ent* : du verbe forer, percer.

*For* : conscience.

Q. Même exercice avec *fut*, *août* et *foi*.

R. *Fut* : du verbe être.

*Fût* : bois sur lequel est monté le canon d'une arme à feu.

*Fût* : tonneau.

*Fût* : terme d'architecture.

*Août* : huitième mois de l'année.

*Ou* : conjonction, marque l'alternative.

*Où* : adverbe de lieu.

*Houx* : arbrisseau toujours vert.

*Houe* : instrument recourbé pour travailler la terre.

*Foi* : vertu théologique, confiance.

*Foie* : organe qui opère la filtration et la séparation des humeurs du corps.

*Fois* : mot qui, joint à un nom de nombre, marque la quantité.

*Foix* : ville de France.

J.-B. COTÉ,

*Instituteur.*

(1) Il sera bon d'expliquer aux enfants l'enseignement que Dieu donne aux paresseux par l'intermédiaire de ce petit animal si laborieux.

---



---

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

---

### INSTRUCTION RELIGIEUSE

---

### CATECHISME

---

#### CHAPITRE DIX-HUITIÈME

---

#### *De la contrition (suite)*

220. Q. Que doit faire celui qui, étant en danger de mort, se sent coupable de péché mortel, et ne peut avoir de prêtre pour se confesser ?

R. Celui qui, étant en danger de mort, se sent coupable de péché mortel, et ne peut avoir un prêtre pour se confesser, doit faire un acte de *contrition parfaite* avec le ferme propos de se *confesser* quand il le pourra.

— Comme on l'a dit plus haut, la contrition parfaite seule peut effacer le péché mortel, quand on ne peut pas se confesser ; aussi est-il bon de s'appliquer à l'avoir chaque fois que l'on va à confesse, afin de pouvoir l'obtenir plus facilement si l'on venait à en avoir absolument besoin.

Le regret des péchés qui ne serait pas accompagné du désir de les confesser ne serait pas la contrition parfaite ; car, ce ne serait pas aimer Dieu par-dessus toutes choses que n'être pas disposé à faire ce qu'il demande à tous les pécheurs pour leur rendre son amitié.

221. Q. Qu'entendez-vous par le ferme propos de ne plus pécher ?

R. Par le ferme propos de ne plus pécher, j'entends une résolution bien arrêtée d'éviter non seulement tout péché mortel, mais aussi les occasions prochaines du péché.

222. Q. Qu'entendez-vous par occasions prochaines du péché ?

R. Par occasions prochaines du péché, j'entends les *personnes*, les *lieux* et les *choses* qui peuvent aisément nous entraîner au péché.

— Celui qui ne voudrait pas fuir les personnes, les lieux et les choses qui le portent au péché, n'aurait certainement pas la ferme résolution de ne plus offenser Dieu, puisqu'il refuserait de prendre le premier moyen de ne plus retomber dans le péché. Il n'aurait même pas une détestation universelle du péché mortel, car aller avec les personnes, fréquenter les lieux ou se servir des choses qui portent au péché mortel, quand on n'y est pas absolument obligé, c'est un péché mortel. Ainsi, aller avec un ami qui est pour nous une cause de péché mortel, quand on peut s'en dispenser, c'est un péché mortel, même si sa compagnie, accidentellement, ne nous porte pas au péché.

Pour un homme habitué de s'enivrer dans un hôtel, ce sera un péché mortel d'y entrer, même un jour où il n'y prendra pas de boisson.

Regarder, sans nécessité, une chose qui habituellement nous porte au péché mortel, même si, par aventure, nous ne tombons pas dans le péché mortel à la suite de cette contemplation, etc.

Il ne faut jamais manquer, quand on se prépare à se confesser, de s'examiner sur ce point : "me suis-je exposé volontairement au péché mortel ?" et s'en accuser, si l'on se reconnaît coupable ; c'est un point malheureusement très négligé, surtout chez les enfants.

E. LASFARGUES,

*Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.*

---

(1) Extrait de l'*Explication littérale et sommaire du Catéchisme*, par M. l'abbé E. Lasfargues, prêtre de Saint-Vincent de Paul. En vente chez tous les libraires.— 25 centimes.

---

**LANGUE FRANÇAISE**


---

**COURS ÉLÉMENTAIRE**


---

**Grammaire pratique**


---

**XXXIV. L'adverbe.**— Si vous avez vu un ruisseau subitement grossi par une grande pluie, vous aurez été frappés de la rapidité avec laquelle l'eau s'écoulait en suivant la pente du terrain. Rentrés chez vous, et voulant raconter à votre mère ce que vous avez vu, direz-vous simplement :

L'eau du ruisseau coulait.

Cela ne serait pas dire assez. Vous n'avez pas vu seulement l'eau couler : vous l'avez vue couler avec rapidité, et vous dites à votre mère :

L'eau du ruisseau coulait *rapidement*.

Ce mot *rapidement* était nécessaire pour peindre exactement de quelle manière l'eau coulait. Car une même action peut être faite de différentes manières. L'eau du torrent coule rapidement ; celle de la rivière coule paisiblement ; l'eau qui fuit d'un vase fêlé s'écoule lentement ; celle qui s'échappe du déversoir d'un moulin coule tumultueusement. Il faut pouvoir exprimer ces différentes manières de couler.

Si une personne vous dit : " Mon enfant, vous vous conduisez..... " la phrase n'est pas achevée, car la pensée de cette personne n'est pas complètement exprimée. Vous attendez la fin ; vous demandez : " Comment me conduis-je ? Trouvez-vous que je me conduise bien ou mal ? sagement ou étourdimement ? "

Ceci vous montre que le verbe, malgré ses différentes formes, ne suffit pas toujours pour exprimer toutes les circonstances d'une action. Très souvent il est nécessaire d'y ajouter un autre mot, précisant *de quelle manière, dans quel lieu, à quelle époque* une action est faite, l'a été, ou le sera.

Ce mot que l'on ajoute au verbe, et qui est en quelque sorte l'adjectif du verbe, s'appelle *adverbe*. Nous le marquerons du signe +

Je lis facilement.

+

Nous travaillons joyeusement.

+

Cette lampe éclaire peu.

+

Le renard rôde traitreusement.

+

Chantons souvent.

+

(A suivre)

---

**Elocution et Grammaire**


---

**DICTÉES**
**I**

**PHRASES :** Ma mère a lavé la salade.— Adèle fera le café.— L'âne est têtue.— Papa fume sa pipe.— Emile a tué une vipère.

**EXERCICES.**— Etude de la dictée.— Faire une liste des noms, une liste des verbes.— Copier dix verbes dans le livre de lecture.— Conjuguer *je laverai la salade, tu laveras...*

**Vocabulaire :** sel, salade, saladier ;—café, caféier, cafetier, cafetière ;—âne, ânesse, mulet, cheval.

## II

## LE PRÉSOMPTUEUX

Le petit Jules n'a que six ans et il se croit déjà un homme. Il veut se mêler de tout. Son père travaille au jardin, il va l'aider ; en arrosant, il se mouille des pieds à la tête ; en bêchant il laisse tomber l'*outil* sur son pied et fend son soulier ; en roulant la brouette, il la renverse dans une *allée*.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.— Un *présomptueux* (dicter ce mot) est celui qui a une trop haute opinion de lui-même. Le contraire de la *présomption* est la *modestie*.— L'*outil*. Quel outil ? Quels sont les principaux outils du jardinier ?— *Allée* : tous les mots en *é* qui viennent d'un verbe en *er* prennent *é*, *diçlé*, *jeté*, etc.

EXERCICES.— Souligner les noms d'un trait, les verbes de deux traits.— Le présent et l'imparfait du verbe *être* ; joindre un attribut à chaque personne.

*Orthographe d'usage*.— Sabot, lot, complot, rabot, escargot, fagot, mot... — Avril, civil, péril, fusil, gentil, outil, persil.

## Exercices d'intelligence et de langage

## I

*Classification*.— L'élève rangera en deux colonnes les noms des animaux ci-dessous, qui lui seront dictés dans un ordre arbitraire.

1° *Animaux sans pieds* : Vipère. — Goujon. — Anguille. — Couleuvre. — Ver. — Sangsue. — Escargot. — Saumon. — Boa.

2° *Animaux ayant quatre pattes* : Tortue. — Souris. — Chat. — Taupe. — Lièvre. — Ours. — Cerf. — Renne. — Sarigue. — Rat.

## II

*Avec quoi peut-on :*

Ecrire ? — Faucher ? — Labourer ? — S'éclairer ? — Voir ? — Ecouter ? — Se chausser ? — S'instruire ? — Se couper ? — Se rafraîchir ? — Payer ? — Se nourrir ? — Se chauffer ? — Se défendre ?

## Récitation

## L'ENFANT ET LA NOIX

Fanfan vit une noix dans le fond d'une armoire ;  
De ce fruit il était friand ;  
Il s'en empare au même instant,  
Comme il est aisé de le croire.  
Mais, en cassant la noix, ô fatal accident !  
Mon drôle se casse une dent,  
Et la maudite noix se trouve toute noire.

LE BAILLY.

## Rédaction

## SUJET À TRAITER

## COMMENT IL FAUT SE LEVER

C'est bien pénible de quitter son petit lit, si je faisais semblant de ne pas entendre maman qui m'appelle.

Je serais grondé.  
Il faut être courageux.

## SUJET TRAITÉ

Mon petit lit est très doux, très bon ; j'aimerais bien à y rester le matin. Quand sept heures sonnent, maman m'appelle : Louis, il est l'heure, lève-toi. J'ai encore sommeil et je baille !

Un jour, demain peut-être, je ne répondrai pas ; maman croira que je dors trop bien, elle me laissera encore un petit moment.— Oui, mais elle me grondera, et puis c'est mal de mentir, de faire croire qu'on dort quand on est éveillé. Allons, malgré ma paresse, mon bon petit lit, je serai courageux, je me lèverai bien vite, et j'aurai le cœur joyeux, content, car maman dit qu'on est dans la joie quand on fait bien ce qu'on doit faire.

## COURS MOYEN

## Orthographe et Grammaire

## DICTÉES

## I

## AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, j'écris une lettre à mon oncle Paul. Je lui donne des nouvelles de la famille. Je lui annonce que mes parents me permettent d'aller le voir dimanche prochain. Je le prie d'embrasser pour moi ma chère tante Lucie. J'écris ma lettre avec soin. J'évite d'y laisser des fautes d'orthographe. Je signe ma lettre très lisiblement. Je n'oublie pas de mettre la date. Je plie ma lettre, je la place dans une enveloppe, je mets l'adresse de mon oncle, je colle un timbre-poste, et je porte ma lettre à la poste.

EXERCICE. — Relever la dictée au passé défini.

## II

## HIER

(Corrigé du devoir précédent.)

Hier j'écrivis une lettre à mon oncle Paul. Je lui donnai des nouvelles de la famille, je lui annonçai que mes parents me permettent d'aller le voir dimanche prochain. Je le priai d'embrasser pour moi ma chère tante Lucie. J'écrivis ma lettre avec soin. J'évitai d'y laisser des fautes d'orthographe. Je signai ma lettre très lisiblement. Je n'oubliai pas de mettre la date. Je pliai ma lettre, je la plaçai dans une enveloppe, je mis l'adresse de mon oncle, je collai un timbre-poste, et portai ma lettre à la poste.

## III

## SOIR D'ÉTÉ

Une légère brise de vent d'ouest versait par rafales la douce odeur des marguerites nouvellement fauchées ; ce léger parfum, combiné aux senteurs plus âcres des roses simples, des roses doubles, des œillets et des mignonnettes du jardin, filtrait comme un nuage embaumé à travers les feuilles des bouleaux, des frênes, des saules et des merisiers qui ombrageaient le parterre. La pleine lune se levait derrière les montagnes du sud, et deux rossignols, perchés sur les merisiers plantés aux coins de la barrière d'entrée, se renvoyaient l'un à l'autre, comme dans le chant d'un psaume, les inimitables accents de leurs mélodieux versets.

HUBERT LARUE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*rafales* : coups de vents violents qui soufflent en rabattant.—*combiné aux senteurs* : donnez un autre mot à la place de *combiné* : *mêlé* aux senteurs ; *combiné* demanderait plutôt la préposition *avec*.—*roses simples, roses doubles* : les fleurs *simples* n'ont qu'un seul rang de pétales, les fleurs *doubles* en ont plusieurs.—*mignonnettes* : le vrai nom est *réséda*.—*filtrait* : passait comme à travers un *filtre*, substance très poreuse qui laisse passer les liquides en retenant les corpuscules solides qui s'y trouvent mêlés.—*pleine lune* : donnez les quatre phases de la lune : *nouvelle lune, premier quartier, pleine lune, dernier quartier*.—*aux coins* : pour quel le pluriel ? il y avait un arbre de chaque côté, à chaque coin.—*psaume* : donnez des mots de la même famille : *psautier, psalette* (chœur de chant à l'église).

---

### Rédaction

---

#### SUJET A TRAITER

---

##### LA CONSCIENCE

Qu'est-ce que la conscience ? Que nous dit-elle ? Comment faut-il nous conduire avec elle ?

##### SUJET TRAITÉ

La conscience est une voix intérieure qui nous avertit quand nous faisons le bien ou le mal. Elle ne parle pas, comme papa et maman, mais elle nous rend tristes, inquiets, troublés quand nous avons mal agi ; elle nous rend joyeux, légers, heureux quand nous avons fait le bien.

Par exemple : maman me laisse à la maison et me défend de regarder dans son armoire ; si j'ouvre cette armoire, personne ne le saura puisque je suis seul. Mais, si je l'ouvre, si je désobéis, je me sentirai mal à mon aise, je sais que je serai puni ! pas par maman qui ne saura rien, mais par le bon Dieu qui voit tout. Eh bien ! c'est ma conscience qui me donne ce malaise, c'est elle qui me poursuit en me disant : Tu as désobéi.

Il faut toujours écouter notre conscience afin d'agir comme elle nous l'ordonne. Quand elle nous dit que nous avons mal fait, allons bien vite nous confesser ; quand, au contraire, elle nous donne la joie du devoir accompli, soyons heureux d'avoir bien agi.

---

### COURS SUPÉRIEUR

---

#### Orthographe, Idées et Grammaire

---

##### DICTÉES

##### I

“ NOUS SOMMES LES PLUS CANADIENS DES CANADIENS ” (*Th. Chapais*)

La plupart de nos *concitoyens* d'origine étrangère à la nôtre ne voient dans le Canada qu'une *patrie* vieille de cinquante ans, de soixante ans, de cent ans à peine. Pour nous c'est une patrie vieille de trois siècles. Dans nos vieux cimetières, à l'ombre de la croix plantée sur les rives canadiennes par Jacques Cartier, il y a près de quatre cents ans, dorment six *générations* d'*ancêtres*. Et nous avons de ces vieilles églises “ au *centre surbaissé* ” dont parle le poète :

" Qui depuis deux cents ans ont déjà vu passer  
Et prier bien des âmes."

Quand Québec fut fondé, il n'y avait pas de colonies anglaises dans l'Amérique du Nord ; et il n'est pas un coin de notre immense territoire que nos pères n'aient été les premiers à découvrir, à explorer, à fertiliser, à évangéliser. Parcourez toutes les provinces de la Confédération, partout vous retrouverez la trace de nos héros et de nos apôtres qui ont jeté en terre avec leur poussière et leur sang une semence de civilisation chrétienne.

THOMAS CHAPAIS.

(Discours : St-Jean-Baptiste, 1902.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *concitoyens* : ceux qui sont citoyens d'un même pays.— *voient* : s'accorde avec *concitoyens*, complément du collectif partitif *la plupart*. Donnez les temps primitifs : *voir, voyant, vu* ; je vois, tu vois, etc. ; je vis, tu vis, etc. ; je verrai, tu verras, etc.— *patrie* : le pays de nos pères.— *à l'ombre de la croix* : c'est-à-dire sous la protection de la croix.— *générations* : un père avec ses enfants forment une génération ; les enfants de ses enfants forment la seconde génération, et ainsi de suite.— *ancêtres* : ceux qui ont vécu longtemps avant nous, les parents de nos parents et de nos grands parents.— *cintré surbaissé* : courbe qui ressemble à la moitié d'un ovale ; on l'appelle aussi *anse de panier*.— *fondé* : au masculin ; les noms des villes sont généralement féminins lorsqu'ils sont terminés par un e muet : *Marsille, La Rochelle* ; les autres sont masculins : *Versailles, Berlin, Madrid*. Cependant *Alger, Jérusalem, Sion* sont féminins.— *découvrir* : donnez les temps primitifs : *découvrant, découvert* ; je découvre, etc. ; je découvris, etc. ; je découvrirai, etc.— *Confédération* : nom propre ici parce qu'il désigne le Canada. Une confédération est l'union de plusieurs petits États pour la défense de leurs intérêts généraux.— *héros* : ceux qui se sont fait remarquer par leurs grandes actions. Ne pas confondre avec *hérault*, crieur public.— *apôtres* : les premiers prêtres qui ont travaillé à établir la foi catholique dans le pays au prix de grandes fatigues et même de leur sang. (Citer les PP. Dolbeau, Brébeuf, Lallemant...)

Faites relever tous les pronoms et indiquer les noms dont ils tiennent la place.

#### ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

La plupart de nos concitoyens d'origine étrangère à la nôtre ne voient dans le Canada qu'une patrie vieille de cinquante ans, de soixante ans, de cent ans à peine.

Une seule proposition.

SUJET : *La plupart de nos concitoyens* : Le collectif étant partitif, l'accord du verbe aura lieu avec *concitoyens*.

*d' (de)* : préposition, unit *origine* à *concitoyens*.— *la nôtre* : pron. poss., fém. sing., compl. ind. de *étrangère*.— *ne qu'* : locution adv., modifie *voient*.— *Canada* : nom pro., mas. sing., compl. circ. de *voient*.— *patrie* : nom com., fém. sing., compl. dir. de *voient*.— *cinquante, soixante, cent* : adj. num. card., dét. ans.— *ans* : compl. déter. de *vieille* (répété trois fois).— *à peine* : loc. adv., mod. *vieille*.

## II

#### PORTRAIT PHYSIQUE DU YANKEE

Traçons maintenant le portrait physique de l'Américain. Imaginez-vous, s'il vous plaît, une maigre stature avec des poignets osseux, des pieds d'une dimension qui ternirait à jamais le blason d'un gentilhomme, un chapeau renversé sur le derrière de la tête, des cheveux plats, une joue enflée, non point par une fluxion accidentelle, mais du matin au soir par une boule de tabac, des lèvres jaunies par le suc de cette même plante, un habit noir aux pans effilés, une chemise en désordre, des gants de gendarme, un pantalon à l'avenant, et vous aurez, je puis le dire, l'exact portrait d'un Yankee



pur sang. Sur cette figure de Yankee, ne cherchez ni cet éclair de la prunelle qui annonce l'essor de la pensée, ni ce sourire qui rayonne comme le reflet d'une âme affectueuse. Non, cette figure est impassible et froide comme un masque ou comme une médaille.

XAVIER MARMIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *Traçons* : remarque sur les verbes en *cer* au sujet de la cédille.— *portrait physique* : description des traits du corps. Le *portrait moral* serait la description des qualités de l'âme.— *maigre stature* : la *stature* est la taille.— *ternirait* : ternir signifie ôter le brillant.— *blason* : écusson sur lequel sont peints quelques figures symboliques qui rappellent les gloires d'une famille noble. On dit aussi les *armes* ou les *armoiries*. Avoir de grands pieds était chose disgracieuse chez un gentilhomme.— *suc* : un suc est le jus d'une plante. Ne pas confondre avec *sucre* : il y a des *sucs* amers. Le *sucre* n'est que le *suc* particulier de certaines plantes, comme la canne, la betterave, etc.— *pan* : les grands morceaux qui pendent au-dessous de la taille d'un habit. Donnez un diminutif de *pan* : *panneau* ; un homonyme de *panneau* : *paonneau* jeune *paon*.— *gants de gendarme* : des gants trop grands.— à l'*avenant* : en rapport avec le reste.— *puis* : on dit *je puis* ou *je peux* ; *je puis* indique seulement qu'on a la *liberté* d'agir, il est moins fort que *je peux* qui affirme la *puissance* de faire une chose. Donnez le subj. prés. : que *je puisse*, que *tu puisses*, etc.— *Yankee* : nom donné par dérision aux Américains.— *essor* : action de s'élever dans les airs, de voler.— *rayonner* : donnez le radical : *rai*, plus souvent employé au pluriel, *rais*, pour désigner les barres de bois qui rejoignent, dans une roue, le moyeu à la jante. Mots de la même famille : *rayon*, *rayonner*, *radieux*, *rayonnement*.— *impassible* : qui ne laisse voir aucun sentiment, aucun signe de *passion* (dans le sens général du mot).

Relevez tous les compléments directs.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Sur la figure du Yankee, ne cherchez ni cet éclair de la prunelle qui annonce l'essor de la pensée, ni ce sourire qui rayonne comme le reflet d'une âme affectueuse.

Quatre propositions.

1° Sur la figure du Yankee, ne cherchez ni cet éclair de la prunelle... ni ce sourire.  
— Principale.

2° qui annonce l'essor de la pensée.— *Compl. dét.*

3° qui rayonne.— *Compl. dét.*

4° comme le reflet d'une âme affectueuse.— *Sub.*

La seconde est complétive déterminative de *éclair*.

La troisième, complétive déterminative de *sourire*.

La quatrième complétive circonstancielle de manière de *rayonne*.

Cette prop. est elliptique : Comme le reflet d'une âme affectueuse *rayonne* (s. ent.)

*Sur* : prép. unit *figure* à *cherchez*.— *figure* : compl. circ. de *cherchez*.— *cherchez* : verbe act., 1ère conj., 2e pers. pl., impér. prés., sujet *vous* (sous-entendu).— *éclair* : n. c., m. s., compl. dir. de *cherchez*.— *qui* : pron. rel., 3e pers. sing., sujet de *annonce* ; rattache en même temps la complétive au mot *éclair*.— *ni* : conj. qui rattache (*lie*) les deux compl. directs *éclair* et *sourire*. La première conjonction *ni* est mise par élégance et pourrait être supprimée.— *reflet* : sujet de *rayonne* sous-entendu.— *âme* : compl. détermin. de *reflet*.

## Composition

### SUJET À TRAITER

LE COQ, L'ÂNE ET LE LION OU L'ARROGANCE PUNIE

Un coq, un âne et un lion se trouvent en un champ.—Le lion veut dévorer le baudet, mais la voix stridente du coq l'effraye et il fuit.—L'âne le poursuit de ses lazzis, le lion se retourne et dévore le sot animal.

## SUJET TRAITÉ

Un coq, un âne et un lion s'étaient rendus dans le même champ ; le coq pour chercher quelques graines de blé, l'âne pour chatouiller son palais avec des chardons et le lion dans l'espérance de trouver une proie à dévorer. Voici l'âne tout trouvé ; il faut bien que le lion s'en contente et déjà il va se jeter sur lui lorsque le coq fait retentir l'air de ses sons aigus. Le lion effrayé prend la fuite, car le coq a reçu de la nature le don de faire fuir les lions aussitôt qu'il chante. Notre baudet, témoin de la frayeur et de la fuite du roi des animaux, a la sottise de se croire un animal redoutable, il pense que c'est lui qui a fait fuir le lion et, dans son aveuglement, il le poursuit en le traitant de lâche. Il fait mieux ; il l'appelle en champ clos. Le lion, n'entendant plus la voix stridente du coq, a repris son audace, il s'arrête ; surpris de voir le baudet à ses trousses, il revient sur ses pas, étrangle le sot animal et le dévore bel et bien.

La sottise accompagnée de l'arrogance nous conduit à une perte certaine.

(D'après LAROUSSE.)

## Lecture et Récitation

## GRAND'MAMAN

C'est une vaillante Bretonne  
De près de soixante et sept ans,  
Dont le reverdissant automne  
Nargue les hivers attristants.  
Dans le pays on la vénère ;  
Mais, moi, je l'adore avec foi ;  
Si vous connaissiez ma grand'mère,  
Vous l'adoreriez comme moi,  
Tout comme moi !

Quand je n'étais qu'un petit être,  
Frêle bambin grand comme ça,  
Dans mon petit berceau de hêtre  
C'est grand'maman qui me berça.  
Bien souvent, la soirée entière,  
Elle chantait pour m'endormir ;  
Ce sont les chansons de grand'mère  
Qui chantent dans mon souvenir,  
Mon souvenir !

Ses bons yeux, couleur de pervenche,  
Ont un clair regard si profond,  
Que lorsque vers eux l'on se penche,  
On croit voir son cœur... tout au fond.  
Jamais un éclair de colère  
N'en troubla la sérénité :  
Ce sont les bons yeux de grand'mère  
Qui m'ont appris la charité,  
La charité !

A la grand'messe, le dimanche,  
Oh ! qu'elle était jolie encor  
Avec sa grande coiffe blanche,  
Son justin noir et sa croix d'or !  
Elle aimait dire sa prière  
A côté de son petit-fieu :  
J'ai tant vu prier ma grand'mère  
Que, depuis lors, je crois en Dieu.  
Je crois en Dieu !

Mais, l'heure ingrate étant venue,  
Un soir d'avril je la quittai ;  
Depuis, je ne l'ai pas revue...  
Oh ! j'irai la voir... cet été !  
Mais, en entrant dans sa chaumière,  
Quel remords pour moi, quels sanglots,  
Si je ne trouvais plus grand'mère  
M'espérant près de son lit-clos,  
Son vieux lit-clos !

Mais son cœur, me restant fidèle  
Dans la mort comme au temps jadis,  
Je suis bien certain que, près d'elle,  
J'aurai ma place au paradis,  
Où, l'éternité tout entière,  
Contre son vieux cœur, dans ses bras,  
Ma très sainte et douce grand'mère  
Pourra bercer son petit gâs,  
Son petit gâs !

THÉODORE BOTREL.

## Enseignement agricole

## Dictées et exercices spéciaux pour les écoles rurales

## I

## NE QUITTEZ PAS VOS CHAMPS

Jeunes travailleurs des champs, *défi*ez-vous. Sans doute les villes présentent de nombreuses ressources, mais rarement on y trouve ce qu'on y avait espéré.

L'or y brille : de *splendides monuments* charment les regards, les rues sont animées par une foule bruyante, les magasins regorgent des produits des arts et de l'industrie ; mais le pain de l'ouvrier y est le prix d'un rude labeur dans des ateliers où n'entrent jamais ni un parfum de fleurs, ni un rayon de soleil. Le travail s'y poursuit *sans trêve* ; la vie est une lutte, et tel que vous jalousez porte envie au dernier d'entre vous.

A la campagne, le paysan travaille au milieu d'un air vivifiant ; tout est pur, tout est calme autour de lui. Le soir, il rentre dans sa modeste maison ; la flamme illumine le foyer, des mets savoureux fument sur la table et les enfants joyeux, poussent de longs cris de joies à la vue de leur père. Restez à vos champs, laboureurs ; soyez fidèles à vos vallons, aux grands arbres des forêts, à vos maisons ; *soyez fiers d'être les nourriciers du genre humain*.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.— 1. Qu'est-ce que des *monuments splendides* ?— La racine du mot *monument* exprime l'idée d'avertir, de rappeler ; un *monument* est, en effet, un ouvrage d'architecture ou de sculpture qui rappelle aux hommes le souvenir d'un personnage illustre ou quelque événement important. Ce mot désigne encore les édifices remarquables d'une ville (palais, églises, hôtels, etc...).

2. Que signifie l'expression *sans trêve* ?— Cette expression signifie sans repos, sans relâche.— Une *trêve* est la cessation momentanée des hostilités entre deux partis ennemis.

3. Conjuguer le verbe *défi*er au prés. du subjonctif.— Que je *défi*e, que tu *défi*es, qu'il *défi*e, que nous *défi*ions, que vous *défi*iez, qu'ils *défi*ent.

4. Analysez grammaticalement : *soyez fiers d'être les nourriciers du genre humain*.

*Soyez*, verbe subst., 2e pers. plur. de l'impératif.

*fiers*, ad. qual., mas. plur. attribut de *vous*, s.-e.

*de*, préposition unit *être* à *fiers*.

*être*, verbe subst., inf. pr., forme avec les mots suivants le c. ind. de *soyez fiers*.

*les*, art. simp., mas. plur., se rapporte à *nourriciers*.

*nourriciers*, nom com., mas. plur., attribut de *vous*, s.-e.

*du*, art. contr., mis pour *de le* (*de* prép.— *le* art. simp.).

*genre*, nom com., mas. sing., compl. dét. de *nourriciers*.

*humain*, adj. qual., mas. sing., qualifie *genre*.

## II

## LA GOUTTE D'EAU

Voyez le blé germer, l'herbe pousser, les roses fleurir, c'est l'œuvre de la goutte d'eau. Elle dissout dans le sol certaines substances que les racines absorbent. Elle se transforme plus d'une fois en parcourant les vaisseaux du végétal. Elle court dans la sève comme dans votre sang lorsque vous l'avez bue, et ce n'est pas son seul bienfait ; elle rafraichit l'air, abat la poussière et entraîne dans sa chute les impuretés de l'atmosphère. Bientôt, elle s'infiltré doucement dans le sol, elle gagne la couche d'argile

qu'elle ne peut traverser. Là, elle séjourne jusqu'à ce qu'une fissure lui permette de revenir à la lumière. Alors, elle gazouille dans le ruisseau avec ses compagnes ; elle murmure contre les roches qu'elle contourne, elle court sur la lisière du bois, au milieu des grandes herbes, jusqu'à la rivière voisine, et celle-ci la conduit au fleuve qui la ramène à la mer d'où elle était partie.

F. HÉMENT.

*Explications.*— *Idées.*— L'eau de la mer et des fleuves se répand dans l'atmosphère, retombe en pluie, s'infiltré partout, porte partout la fraîcheur et la vie. Puis, pénétrant dans la terre, elle s'y forme des réservoirs d'où elle s'échappe en sources qui contribuent à alimenter les ruisseaux, les rivières et les fleuves qui l'emportent à la mer d'où elle était partie.

*Mots.*— *Dissout*, fond, rend liquides des parties solides — *les vaisseaux*, en ce sens, les petits conduits qui se trouvent dans la plante — *sève*, liquide qui circule dans les plantes pour les nourrir comme le sang dans nos veines — *s'infiltré*, pénètre goutte à goutte — *séjourne*, reste — *une fissure*, une petite fente — *gazouille*, fait entendre un murmure comme le chant des oiseaux — *contourne*, tourne autour — *lisière*, bord.

*Grammaire.*— *Dissoudre*, verbe irrégulier ; dans ses temps primitifs : *dissoudre*, *dissolvant*, *dissous* (fém. *dissoute*), je *dissous* (pas de passé défini ni d'imparfait du subjonctif) — *elle court dans la sève comme dans votre sang lorsque vous l'avez bué*, lorsque vous avez bu quoi ? *L'eau* représentée par *l'*, complément direct placé avant le participe passé *bué* ; voilà pourquoi ce participe se met au féminin singulier — *court*, verbe irrégulier *courir* ; temps primitifs : *courir*, *courant*, *couru*, je *cours*, je *courus* ; au futur et au conditionnel : je *courrai*, je *courrais*, au lieu de : je *courirai*, *courirais* — *peut*, verbe irrégulier *pouvoir* ; temps primitifs : *pouvoir*, *pouvant*, *pu*, je *peux* ou je *puis*, je *pus* ; futur et conditionnel : je *pourrai*, je *pourrais* ; pluriel du présent de l'indicatif : *ils peuvent* ; présent du subjonctif : *que je puisse*, etc., (formé de *puissant*, qui nous est resté comme adjectif) — *conduire*, verbe irrégulier seulement dans les temps primitifs : *conduire*, *conduisant*, *conduit*, je *conduis*, je *conduisis* — *d'où*, pronom relatif, exprime une idée d'origine, d'extraction — *elle était partie*, *partir*, verbe neutre et irrégulier, forme ses temps composés à l'aide de l'auxiliaire *être* ; temps primitifs : *partir*, *partant*, *parti*, je *pars*, je *partis*.

## Composition

### DESCRIPTION DU PRINTEMPS

PLAN.— Avril ramène le printemps.— Pourquoi ce charme du printemps.— Description de la nature : le réveil général, bienfaits du printemps.

En prose ou en vers il faut chanter avril, c'est de rigueur, et si les pessimistes disent d'un ton maussade : mais c'est toujours la même chose, on voit dans tous les journaux et dans toutes les revues des dithyrambes au printemps ou à avril son synonyme.

Mais pourquoi et surtout comment se lasser de parler de l'éternelle beauté de la nature et de trouver des accents émus en apercevant derrière le grand tableau qui charme les yeux, la main paternelle qui veut adoucir la vie.

Donc, avril est là, tant pis pour ceux qui veulent protester ; il met le nez à la fenêtre, il hésite, doit-il mettre sa belle robe vert pâle ou attendre encore un peu ? Quel temps fait-il ? Et pendant que monsieur printemps : le vieil homme

Toujours pimpant, frais et dispos  
Qui porte un bel habit vert pomme  
Et qui n'est jamais en repos,

..... le poète a trouvé la note dominante de monsieur printemps : " Il n'est jamais en repos !" Le voyez-vous courir à la fois dans la forêt et dans le vallon, dans la montagne

et dans la plaine ? Quel est donc son mystérieux travail ? Oh ! si les arbres, ces grands fantômes dénudés par l'hiver, pouvaient parler, quels secrets ne nous diraient-ils pas ; si la fragile petite herbe, qui s'est flétrie en septembre, avait une voix, quelles jolies choses nous entendrions sur ces résurrections.

Sous un souffle de Dieu tout a tressailli ; hier encore l'arbre était nu, la terre était sèche, et aujourd'hui on aperçoit de petits points verts de ci de là, c'est d'abord gros comme une tête d'épingle, et le bourgeon grossit, il brise la fragile enveloppe qui le contient et bientôt la nature entière ressuscite. A la campagne tout charme, le petit ruisseau coule plus clair, l'oiseau regarde le ciel étonné et ravi et entonne son hymne de reconnaissance, les pommiers se revêtent de leurs blanches parures et ressemblent de loin à de vénérables ancêtres, on ouvre portes et fenêtres pour accueillir le rayon de soleil et l'air tiède, les bambins joyeux se grisent de grand air. Et les malheureux esclaves des grandes villes sentent aussi les bienfaits du printemps ; de chaudes effluves, de fraîches senteurs arrivent jusqu'à eux et leur redonnent avec un peu de gaité l'espérance d'une envolée vers les champs, un dimanche de liberté.

O printemps ! les poètes ne sauraient trop te chanter ; ta mission est douce, car elle est réparatrice.

Tu apportes l'oubli du méchant hiver et des souffrances endurées ; tu mets au cœur du plus pauvre un rayon d'espérance, tu es le désiré des malades, des vieillards, des faibles, de tous ceux qui demandent à la clémente nature un peu de baume pour leurs souffrances physiques. Si "l'été est le regard de Dieu", on peut dire que le printemps en est le sourire.

L. G. (1)

---

## MATHEMATIQUES

---

### ARITHMÉTIQUE

---

#### CALCUL MENTAL

*Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.*

57. Partant de 9, énoncez de 9 en 9 les nombres compris entre 9 et 108, et revenez.

58. Partant de 1, énoncez de 9 en 9 les nombres compris entre 1 et 109, et revenez.

59. Partant de 2, énoncez de 9 en 9 les nombres compris entre 2 et 110, et revenez.

60. Partant de 3, énoncez de 9 en 9 les nombres compris entre 3 et 111, et revenez.— Ainsi de suite partant de 4, 5, 6, 7, 8.

61. Combien y a-t-il d'arbres dans un verger qui renferme 23 pommiers et 8 cerisiers ?

62. Dans une classe, il y a 35 élèves présents ; 4 élèves sont absents ; quel est le nombre des élèves inscrits ?

63. Jean avait 11 cts ; son oncle lui en a donné 9 : quelle somme Jean possède-t-il ?

64. Une ménagère a dépensé \$3.40 au marché et \$1.50 chez l'épicier : quelle somme totale a-t-elle payée ?

(1) Reproduit de *L'Ecole Française*.

65. Combien une salle de classe a-t-elle de tables, s'il y en a 16 d'un côté et 8 de l'autre ?

66. Vous avez 17 billes et votre petit frère en a 9 : combien avez-vous de billes à vous deux ?

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION  
ET DE DIVISION

33. Un marchand de chevaux a perdu \$207.50 sur la vente de plusieurs chevaux. Sachant qu'il a perdu \$8.30 par cheval, dites le nombre de chevaux qu'il a vendus.

34. Une marchandise achetée à 50 cts la livre a coûté \$90. Les frais de transport se sont élevés à \$7. Combien devra-t-on vendre la livre de cette marchandise, si on veut réaliser un bénéfice total de \$15 ?

35. On a acheté 180 livres d'une certaine marchandise pour \$90. Les frais de transport et d'emballage se sont élevés à \$9. On revend cette marchandise à raison de 52 cts la livre, quelle perte éprouve-t-on par livre, et quelle est la perte totale sur les 180 livres ?

36. Un employé, qui a gagné \$1277.50 dans un an, a trouvé le moyen de placer \$164.25 à la caisse d'épargne, en mettant tous les jours une petite somme de côté. Dites ce qu'il a gagné par jour, et quelle est la somme qu'il a économisée chaque jour.

37. Quel est le prix d'une marchandise, sachant qu'elle a été vendue \$1349, et qu'on aurait réalisé un bénéfice de \$375 si on l'avait vendue \$59.50 de plus ?

*Solutions :*

33.  $207.50 \div 8.30 = 25$ . Rép.

34.  $90 \div .50 = 180$ , nombre de livres ;

$\$90 + \$7 + \$15 = \$112$ , prix de vente des 180 livres

$112 \div 180 = .62\frac{2}{3}$  cts. Rép.

35.  $\$90 + \$9 = \$99$ , le coût total des 180 livres ;

$52 \times 180 = \$93.60$ , ce que la vente a rapporté ;

$\$99 = \$93.60 = \$5.40$ , la perte totale sur les 180 livres.

$\$5.40 \div 180 = .03$ , la perte par livre.

36.  $\$1277.50 \div 365 = \$3.50$ , gain par jour ;

$\$164.25 \div 365 = 45$  cts, somme économisée par jour.

37.  $\$1349 + \$59.50 - \$375 = \$1033.50$ . Rép.

FRACTIONS

13<sup>e</sup> LEÇON

OPÉRATIONS SUR LES FRACTIONS.— ADDITION DES FRACTIONS

PREMIER CAS.—*Les fractions ont le même dénominateur.*

RÈGLE.— Pour additionner des fractions qui ont le même dénominateur, il suffit d'additionner les numérateurs et de conserver le dénominateur commun.— Exemple : Soit à additionner les fractions :  $\frac{3}{19} + \frac{5}{19} + \frac{9}{19}$ .

Les dix-neuvièmes sont des grandeurs qu'on peut additionner comme des unités ; or, 3 unités, plus 5 unités, plus 9 unités, font 17 unités, donc 3 dix-neuvièmes, plus 5 dix-neuvièmes, plus 9 dix-neuvièmes font 17 dix-neuvièmes. C'est ce qu'on représente en écrivant :

$$\frac{3}{19} + \frac{5}{19} + \frac{9}{19} = \frac{3+5+9}{19} = \frac{17}{19}$$

J'ai fait la somme des numérateurs et j'ai conservé le dénominateur commun.

DEUXIÈME CAS.— *Les fractions n'ont pas le même dénominateur.*

RÈGLE.— Pour additionner des fractions qui n'ont pas le même dénominateur, on commence par les *réduire au même dénominateur*, puis on applique la règle précédente.

EXEMPLE.— Soit à additionner les fractions :  $\frac{2}{3} + \frac{3}{4} + \frac{5}{6} + \frac{7}{8} + \frac{11}{12}$ .

Je ne puis pas additionner des tiers, des quarts, des sixièmes, des huitièmes, des douzièmes, qui ne sont pas des grandeurs de même espèce. Je suis donc obligé de les transformer en grandeurs de même espèce. Ce que je fais en réduisant les cinq fractions au même dénominateur.

On ne devrait jamais réduire plusieurs fractions au même dénominateur sans employer le *plus petit multiple commun des dénominateurs des fractions* à additionner ; le plus souvent on devrait reconnaître d'emblée ce multiple.

Dans l'exemple ci-dessus il faut trouver le plus petit multiple commun des nombres 3, 4, 6, 8, 12. Le plus petit multiple commun de 3, 4, 6, 8, 12, est le plus petit nombre qui contiendra chacun de ces nombres sans reste. Un instant de réflexion nous fait voir que tout nombre qui contiendra 12 sans reste contiendra de même 3, 4, 6 ; il suffit donc de trouver un nombre qui contiendra 8 et 12, sans reste, pour avoir le plus petit multiple commun de 3, 4, 6, 8, 12. Le nombre qui contiendra chacun des nombres 8 et 12 sans reste est connu, c'est 24 ; 24 est donc le plus petit multiple commun de 3, 4, 6, 8, 12. Ainsi, il s'agit de transformer les fractions  $\frac{2}{3}$ ,  $\frac{3}{4}$ ,  $\frac{5}{6}$ ,  $\frac{7}{8}$  et  $\frac{11}{12}$  en des fractions équivalentes ayant chacune 24 pour dénominateur.

En opérant cette transformation, on procède de la manière suivante :

J'ai à transformer  $\frac{2}{3}$  en 24ièmes ; dans un entier il y a  $\frac{24}{3}$  ièmes ; dans  $\frac{1}{3}$  d'entier il y a  $\frac{8}{3}$  ièmes ; dans  $\frac{2}{3}$  il y a  $\frac{16}{3}$ . J'ai à transformer  $\frac{3}{4}$  en 24 ièmes ; dans un entier il y a  $\frac{24}{4}$  ièmes ; dans  $\frac{1}{4}$  il y a  $\frac{6}{4}$  ièmes, — dans  $\frac{3}{4}$  il y a  $\frac{18}{4}$  ièmes. J'ai à transformer  $\frac{5}{6}$  en 24 ièmes ; dans un entier il y a  $\frac{24}{6}$  ièmes ; dans  $\frac{1}{6}$  il y a  $\frac{4}{6}$  ièmes, dans  $\frac{5}{6}$  il y a  $\frac{20}{6}$ . J'ai à transformer  $\frac{7}{8}$  en 24ièmes ; dans un entier il y a  $\frac{24}{8}$  ièmes ; dans  $\frac{1}{8}$  d'entier il y a  $\frac{3}{8}$  ièmes, dans  $\frac{7}{8}$  il y a  $\frac{21}{8}$ . J'ai à transformer  $\frac{11}{12}$  en 24ièmes ; dans un entier il y a  $\frac{24}{12}$  ièmes ; dans  $\frac{1}{12}$  d'entier il y a  $\frac{2}{12}$  ièmes ; dans  $\frac{11}{12}$  il y a  $\frac{22}{12}$ . Les fractions transformées, à additionner sont :  $\frac{16}{24} + \frac{18}{24} + \frac{20}{24} + \frac{21}{24} + \frac{22}{24} = \frac{16+18+20+21+22}{24} = \frac{97}{24} = 4 \frac{1}{24}$ .

Au commencement faites écrire le dénominateur commun autant de fois qu'il y a de fractions à transformer, puis, lorsque les élèves comprennent, ne faites écrire le dénominateur qu'une fois comme dans la deuxième partie de l'exemple précédent ; enfin faites écrire le dénominateur au-dessous d'un trait, laissez un espace pour la *somme* des **numérateurs** des fractions **transformées** ; tirez un nouveau trait au-dessus de cet espace et immédiatement

au-dessus de ce trait écrivez les numérateurs les uns au-dessus des autres, à mesure que vous les trouvez. (Voir ci-dessus) :

..	22	
..	21	
..	20	
..	18	
..	16	
—	—	
<i>Somme des numérateurs</i>	97	
—	—	$= 4\frac{1}{24}$
<i>Dénominateur commun</i>	24	24

Assez souvent on fait apprendre la règle suivante : Pour réduire plusieurs fractions au plus petit dénominateur commun, on divise le plus petit multiple commun des dénominateurs par chacun des dénominateurs, et on multiplie chaque numérateur par le quotient correspondant. Les produits ainsi obtenus sont les numérateurs des fractions cherchées. Le plus petit multiple commun est leur commun dénominateur.

Cette règle est le résumé de ce que nous venons de dire au sujet de la réduction de plusieurs fractions au plus petit dénominateur commun, mais on a **tort** de la faire apprendre aux élèves ; ceux-ci l'apprennent, l'appliquent pendant le temps qu'ils passent à faire des problèmes d'addition et de soustraction, puis comme le *raisonnement* sur lequel la règle est basée *leur fait défaut*, ils l'oublient avec beaucoup de courage. Si l'élève apprend cette réduction par la voie que nous venons de tracer, il ne sera pas nécessaire de lui *donner* une règle ; non seulement il en trouvera une lui-même, mais au besoin il la retrouvera.

TROISIÈME CAS.— *Des entiers sont joints aux fractions.*

RÈGLE.— Pour additionner des entiers joints à des fractions, on additionne **séparément** les fractions et **séparément** les entiers.

#### PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

59. Une personne donne à un de ses neveux le  $\frac{1}{4}$  d'une somme qu'elle considérait comme perdue et qui lui est restituée, à un autre les  $\frac{2}{5}$  de cette somme, à un troisième les  $\frac{3}{7}$  de ce qui lui reste, après avoir prélevé la part des deux autres. Elle réserve encore \$120 pour les distribuer aux pauvres. Combien avait-elle reçu et combien chaque neveu a-t-il eu ?

60. Une propriété de 625 acres a été vendue en quatre lots : le premier lot a été vendu les  $\frac{2}{3}$  de la valeur de la propriété ; le deuxième, les  $\frac{7}{9}$  du prix du premier, et le troisième, les  $\frac{9}{25}$  du prix du second. Le quatrième lot a été vendu \$1488. On demande le prix de la propriété et la valeur de l'acre.

61. Un ouvrier peut faire les  $\frac{2}{3}$  d'un travail en 7 jours, en travaillant 5 heures par jour ; un deuxième en fait les  $\frac{3}{5}$  en 8 jours, en travaillant 8 heures par jour. Combien, pour faire l'ouvrage entier, les deux ouvriers mettraient-ils de temps, en travaillant 6 heures par jour ?

62. Deux personnes ont le même revenu : la première économise  $\frac{1}{5}$  de son revenu, tandis que la seconde dépense \$220 de plus que l'autre. Il en résulte qu'au bout de trois ans la seconde a \$190.80 de dettes. Quel est leur revenu ?



63. Par quel nombre faut-il multiplier 4 pour avoir  $\frac{1}{2}$  au produit ?  
 64. Partager le nombre 319 en deux parties qui soient entre elles comme les fractions  $\frac{2}{3}$  et  $\frac{5}{7}$ .

*Solutions :*

59.  $\frac{1}{4} + \frac{2}{5} = \frac{13}{20}$ ; après avoir prélevé la part des deux premiers neveux, il reste donc à la personne  $\frac{20}{20} - \frac{13}{20} = \frac{7}{20}$  de la somme. Le troisième reçoit par conséquent les  $\frac{7}{20}$  des  $\frac{7}{20}$  de la somme  $= \frac{7}{20}$ ; Les deux premiers neveux ayant reçu  $\frac{13}{20}$  et le troisième  $\frac{7}{20}$ , la part totale reçue par les neveux égale donc  $\frac{15}{20} = \frac{3}{4}$ ; la somme entière diminuée de ses  $\frac{3}{4}$  égale  $\frac{1}{4}$ ; ainsi les pauvres ont reçu  $\frac{1}{4}$  de la somme entière, mais ils ont reçu \$120, donc  $\frac{1}{4}$  de la somme = \$120; les  $\frac{3}{4}$  de la somme =  $4 \times \$120 = \$480$ . Part du premier neveu =  $\frac{1}{4}$  de \$480 = \$120; part du deuxième neveu =  $\frac{2}{5}$  de \$480 = \$192; part du troisième neveu =  $\frac{2}{10}$  ou  $\frac{1}{5}$  de \$480 = \$96.

60. La valeur du premier lot est égale aux  $\frac{3}{7}$  de celle de la propriété. La valeur du 2e lot est les  $\frac{7}{9}$  du 1er, c'est-à-dire les  $\frac{7}{9}$  des  $\frac{3}{7}$  de la valeur de la propriété =  $\frac{3}{9} = \frac{1}{3}$  de celle de la propriété; le prix du 3e lot = les  $\frac{9}{25}$  de celui du 2e, c'est-à-dire  $\frac{9}{25}$  de  $\frac{1}{3}$  de la valeur de la propriété =  $\frac{3}{25}$  du prix de la propriété. Le prix des trois premiers lots =  $\frac{3}{7} + \frac{1}{3} + \frac{3}{25} = \frac{463}{525}$  du prix total de la propriété. La valeur du 4e lot est donc = à  $\frac{525}{525} - \frac{463}{525} = \frac{62}{525}$  de la valeur totale.  $\frac{62}{525} = \$1488$ ;  $\frac{1}{525} = \frac{1488}{62} = \$24$ ;  $\frac{525}{525} = \frac{1488 \times 525}{62} = \$12600$ , valeur de toute la propriété.  $\$12600 \div 625 = \$20.16$  le prix d'un acre.

61. Le 1er ouvrier fait les  $\frac{2}{3}$  en 7 fois 5 heures, ou en 35 heures; dans 1 heure il fera  $\frac{1}{35}$  des  $\frac{2}{3}$  de l'ouvrage =  $\frac{1}{35} \times \frac{2}{3} = \frac{2}{105}$  du travail. Le 2e ouvrier fait les  $\frac{3}{5}$  en 8 fois 8 heures, ou en 64 heures; dans 1 heure il ferait  $\frac{1}{64}$  des  $\frac{3}{5}$  du travail =  $\frac{1}{64} \times \frac{3}{5} = \frac{3}{320}$  du travail. Les deux réunis font dans 1 heure;  $\frac{2}{105} + \frac{3}{320} = \frac{191}{6720}$  du travail.  $\frac{191}{6720} = 1$  heure;  $\frac{1}{6720}$  du travail =  $\frac{1}{191}$ ;  $\frac{6720}{6720}$  du travail =  $\frac{1 \times 6720}{191} = 35$  heures 11 minutes; les jours étant de 6 heures chacun, il faudra autant de jours qu'il y a de fois 6 heures en 35 heures 11 minutes;  $35$  heures 11 minutes  $\div 6 = 5$  jours 5 heures 11 minutes. Rép.

62. La dette contractée annuellement par la 2e personne s'élève à  $\frac{\$190.80}{3} = \$63.60$ ; la 2e personne dépense donc  $\frac{1}{5}$  de son revenu + \$63.60 de plus que la 1re; mais comme elle dépense \$220 de plus que la 1re, il s'ensuit que  $\frac{1}{5}$  de son revenu + \$63.60 = \$220;  $\frac{1}{5}$  de son revenu = \$220 - \$63.60 = \$156.40;  $\frac{5}{5} = \$156.40 \times 5 = \$782$ . Le revenu de chaque personne est \$782. Rép.

63.  $\frac{1}{2} \div 4 = \frac{1}{8}$ . Rép.

64. Réduisant  $\frac{2}{3}$  et  $\frac{5}{7}$  au plus petit dénominateur commun, on a :  $\frac{14}{21}$ ,  $\frac{15}{21}$ ; les parties seront entre elles comme les numérateurs; 14 et 15;  $14 + 15 = 29$ ; une des parties sera  $\frac{14}{29}$  de 319 = 154; l'autre partie sera  $\frac{15}{29}$  de 319 = 165.

## RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

56. Une troupe de 16 ouvriers travaillant 10 heures par jour, a mis 27 jours pour paver 680 verges d'une rue. On double ce nombre d'ouvriers, on les fait travailler 12 heures par jour, et l'on demande en combien de jours sera achevé le pavage de la rue, sachant que la longueur totale de cette rue est de 1375 verges.

57. Un minerai contient 19% de son poids de plomb ; on traite ce minerai dans une usine et l'on perd dans l'opération les 14% de tout le poids de plomb que le minerai renferme. Calculez quel poids de minerai il faudra prendre, si l'on veut obtenir pour \$400 de plomb, sachant que le plomb vaut 5 cts la livre.

58. Un employé peut disposer de 4 heures pour faire une promenade et part dans une voiture qui fait 6 milles à l'heure. A quelle distance du point de départ doit-il quitter la voiture pour être de retour à l'heure fixée ? Il ne compte faire que 3 milles à l'heure, en s'en revenant à pied.

59. Un marchand a acheté 14 barils d'huile, contenant chacun 54 gallons, à raison de \$8.10 le baril. Il a donné à son courtier 2% du prix d'achat. Combien doit-il revendre en détail le gallon de cette huile, pour gagner 12% sur le prix de revient, sachant qu'il a payé 27 cts pour le transport de chaque baril, et quel est son gain total ?

60. D'une pièce de drap, un marchand revend les  $\frac{4}{5}$  avec un bénéfice de 5%, les  $\frac{2}{3}$  du reste avec un bénéfice de 3%, et le reste avec une perte de  $4\frac{1}{4}\%$ . A quel prix a-t-il acheté la pièce, sachant qu'il a fait sur sa vente un bénéfice de \$3.50 ?

61. Une personne a fait trois parts de son capital : la première a été placée à  $3\frac{2}{3}\%$ , la deuxième à  $4\frac{2}{3}\%$ , la troisième à  $4\frac{3}{4}\%$ . Ces parts sont entre elles comme les fractions  $\frac{6}{11}, \frac{7}{10}, \frac{8}{9}$ . Le total du revenu est de \$2000. Calculez les trois parts et le capital entier.

*Solutions :*

56. Pour achever le pavage il reste à faire  $1375 - 680$  verges = 695 verges ;

$$\begin{array}{ccccccc} 16 & \text{ouvriers,} & 10 & \text{heures,} & 27 & \text{jours,} & 680 & \text{verges} \\ 32 & \text{"} & 12 & \text{"} & ? & \text{"} & 695 & \text{"} \\ \hline \frac{27 \times 16 \times 10 \times 695}{32 \times 12 \times 680} & = & \frac{6255}{544} & = & 11 & \frac{271}{544} \end{array}$$

57.  $\$400 \div .05 = 8000$  livres de plomb pour \$400 ;

Dans 1 livre de minerai il y a .19 de livre de plomb ; de ces .19 de livre de plomb on en perd 14%, c'est-à-dire .14 de .19 de livre, il reste donc .86 de .19 de livre ;  $.86$  de .19 =  $.19 \times .86 = .1634$ , la quantité de plomb extraite d'une livre de minerai ; pour avoir 8000 livres de plomb il faudrait prendre autant de livres de minerai qu'il y a de fois .1634 en 8000 :

$8000 \div .1634 = 48959.6$  livres. Rép.

58. L'employé fait 1 mille en voiture dans  $\frac{1}{3}$  d'heure ; il fait 1 mille à pied en  $\frac{1}{3}$  d'heure ; en supposant qu'il quitte la voiture après avoir parcouru une distance d'un mille et qu'il revienne à pied, il aura dépensé  $\frac{1}{3}$

d'heure +  $\frac{1}{3}$  d'heure =  $\frac{1}{2}$  heure; ainsi il pourra se rendre à autant de milles qu'il y a de fois  $\frac{1}{2}$  heure dans 4 heures;  $4 \div \frac{1}{2} = 8$  milles. Rép.

$$59. \begin{aligned} \$8.10 \times 14 &= \$113.40 \text{ le prix d'achat;} \\ \$113.40 \times .02 &= \$2.27 \text{ la commission payée au courtier;} \\ \$0.27 \times 14 &= \$3.78 \text{ montant des frais de transport;} \\ \$113.40 + \$2.27 + \$3.78 &= \$119.45 \text{ le coût total;} \\ \$119.45 \times .12 &= \$14.34 \text{ le gain total;} \\ \$119.45 + \$14.34 &= \$133.79 \text{ le prix de vente;} \\ 54 \times 14 &= 756 \text{ gallons en tout;} \\ \$133.79 \div 756 &= \$0.18. \text{ Rép.} \end{aligned}$$

$$60. \begin{aligned} \text{à } 5\% \text{ de bénéfice} &= \frac{1}{20} \text{ de } 5\% \text{ sur le tout} = 2\frac{6}{7}\% \text{ sur le tout;} \\ \frac{1}{7} - \frac{1}{7} = \frac{2}{7}; \frac{2}{3} \text{ de } \frac{2}{7} &= \frac{2}{7} \text{ à } 3\% \text{ de bénéfice} = \text{les } \frac{2}{7} \text{ de } 3\% \text{ sur le tout} \\ &= \frac{6}{7}\% \text{ sur le tout;} \\ \frac{1}{7} - (\frac{1}{7} + \frac{2}{7}) &= \frac{1}{7}; \frac{1}{7} \text{ à } 4\frac{1}{4}\% \text{ de perte} = \frac{1}{7} \text{ de } 4\frac{1}{4}\% \text{ sur le tout} = \frac{1}{7} \text{ de} \\ \frac{17}{4} = \frac{17}{28}\% \text{ de perte sur le tout;} \\ 2\frac{6}{7}\% + \frac{6}{7}\% - \frac{17}{28}\% &= 3\frac{3}{28}\% \text{ sur le tout;} \\ \$3.48 \div .03\frac{3}{28} &= \$112. \text{ Rép.} \end{aligned}$$

61. En réduisant les fractions  $\frac{6}{11}, \frac{7}{10}, \frac{8}{9}$  au même dénominateur, on voit que les parts sont aussi entre elles comme les fractions :  $\frac{540}{990}, \frac{693}{990}, \frac{880}{990}$ , ou comme 540, 693 et 880.

Ainsi, en supposant que la première partie soit 540, la seconde sera 693 et la troisième sera 880;

$$\begin{aligned} \$540 \text{ à } 3\frac{2}{3}\% &= 540 \times .03\frac{2}{3} = \$19.80 \\ \$693 \text{ à } 4\frac{2}{7}\% &= 693 \times .04\frac{2}{7} = \$29.70 \\ \$880 \text{ à } 4\frac{3}{4}\% &= 880 \times .04\frac{3}{4} = \$41.80 \\ 540 + 693 + 880 &= 2113 \text{ le capital total supposé;} \\ \$19.80 + 29.70 + 41.80 &= \$91.30 \text{ le revenu basé sur le capital} \\ \text{supposé. La question se réduit maintenant à la suivante: si un capital de} \\ \$2113 \text{ donne un revenu de } \$91.30, \text{ quel est le capital qui donnera } \$2000? \end{aligned}$$

$$\frac{2113 \times 2000}{91.30} = \$46286.966 \text{ le capital total.}$$

Ce capital doit être divisé dans le rapport de 540, 693, 880 ;

$$\begin{aligned} (\$46286.966 \div 2113) \times 540 &= \$11829.134, \text{ somme placée à } 3\frac{2}{3}\% ; \\ (\$46286.966 \div 2113) \times 693 &= \$15180.722, \text{ somme placée à } 4\frac{2}{7}\% ; \\ (\$46286.966 \div 2113) \times 880 &= \$19277.108, \text{ somme placée à } 4\frac{3}{4}\% . \end{aligned}$$

**Problèmes tirés du traité d'Agriculture par les Frères  
de l'Instruction chrétienne (Page 46).**

25. CULTURE DU BLÉ.—RAPPORT.—Un propriétaire a un champ de  $8\frac{1}{2}$  arpents. Ce champ lui a rapporté 27 minots de blé par arpent; il a vendu son blé \$0.85 le minot. Combien a-t-il de bénéfice net, si les frais de culture se sont élevés aux  $\frac{2}{5}$  de la valeur du blé ?

26. RAPPORT DE LA BETTERAVE FOURRAGÈRE.—On récolte en moyenne 24750 livres de betteraves fourragères par arpent. Quelle sera la valeur de la récolte obtenue sur  $\frac{1}{4}$  d'arpent, si on vend le quintal \$0.41  $\frac{1}{4}$  ?

27. RENDEMENT D'UNE GERBE DE BLÉ. — Une gerbe de blé produisant, en moyenne, 12 pintes de grains et 20 livres de paille, quelle est la valeur d'une récolte de 550 gerbes, si le blé vaut \$0.80 le minot et la paille \$0.25 les 100 livres ?

28. (Page 51.) FUMIER NÉCESSAIRE POUR LA 1ÈRE SOLE DE L'ASSOLEMENT. — Dans la 1ère année de l'assolement adopté par un fermier, on a employé du fumier à raison de 40000 livres à l'arpent. La tonne étant estimée à \$1¼, quelle somme représente le fumier employé dans la sole de 7½ arpents ?

29. CHAULAGE EMPLOYÉ POUR LA 2ÈME SOLE. — La 2ème année de l'assolement on sème de l'avoine ; cet ensemencement est précédé d'un chaulage de 30 minots à l'arpent, à raison de \$0.15 le minot. Que coûte le chaulage pour les 7½ arpents ?

*Solutions :*

25.  $27 \times 8\frac{1}{2} \times 0.85 = \$195.075$ , ce que la vente du blé a rapporté ; Les frais ont été les  $\frac{2}{5}$  du produit de la vente ; les profits ont donc été les  $\frac{3}{5}$  ou les .6 du produit de la vente ;  $195.075 \times .6 = \$117.045$ , bénéfice net. Rép.

26.  $(24750 \times \frac{1}{4} \times .41\frac{1}{4}) \div 100 = \$25.52$ . Rép.

27. 550 gerbes rapporteront  $12 \times 550 = 6600$  pintes de grain et  $20 \times 550 = 11000$  livres de paille ;

Dans un minot il y a 32 pintes ;  $(6600 \div 32) \times .80 = \$165$ , valeur du blé ;  $(11000 \times .25) \div 100 = \$27.50$ , valeur de la paille ;

$\$165 + \$27.50 = \$192.50$ , valeur de la récolte. Rép.

28.  $40000 \div 2000 = 20$  tonnes à l'arpent ;

$20 \times 7.5 \times 1.25 = \$187.50$ . Rép.

29.  $7.5 \times 30 \times .15 = \$33.75$ . Rép.

## ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

17. Joseph a \$6 de plus que Thomas et ensemble ils ont \$48 ; combien ont-ils chacun ?

18. Anna et Marie ont ensemble \$56 ; l'argent d'Anna, plus \$8, est égal à celui de Marie ; combien en ont-elles chacune ?

19. Une montre et une chaîne ont coûté \$219 ; si la chaîne a coûté \$15 de moins que les  $\frac{5}{8}$  du prix de la montre, quel est le prix de chaque objet ?

20. Un cheval et une voiture ont coûté \$688 ; quel est le prix de chacun, si le cheval a coûté \$16 de plus que les  $\frac{2}{3}$  du prix de la voiture ?

*Solutions :*

17. Soit  $x$  l'argent de Thomas, alors  $x + 6$  l'argent de Joseph. Avec  $x$ ,  $x + 6$  et 48 nous formons l'équation suivante :  $x + x + 6 = 48$  ; si des deux membres de cette équation on retranche 6, on aura une nouvelle équation équivalente à la première, on aura :  $x + x = 48 - 6$ , c'est-à-dire,  $2x = 42$  ; donc  $x = \frac{42}{2} = 21$ , la part de Thomas ;

$x + 6 = \frac{42}{2} + 6 = 27$ , la part de Joseph.

*Autre solution :* Soit  $x$  l'argent de Joseph ; alors  $x - 6$ , l'argent de Thomas. Avec  $x$ ,  $x - 6$  et 48 nous formons l'équation suivante :

$x + x - 6 = 48$ . Si on retranche la quantité moins 6, ( $-6$ ) du premier nombre de cette équation, ce membre sera augmenté de 6, car il est évident que  $x + x$  ou  $2x$ , contient 6 unités de plus que  $x + x - 6$ , ou  $2x - 6$  ; le premier membre ayant été augmenté de 6 unités, il faut, pour que l'égalité subsiste, que le deuxième membre soit augmenté de 6 ; en ajoutant 6 à ce dernier membre, on aura alors l'équation suivante :  $x + x = 48 + 6$ , ou  $2x = 54$  ;  $x = \frac{54}{2} = 27$  ;  $x - 6 = 27 - 6 = 21$ .

Ainsi on peut faire passer une quantité d'un membre d'une équation dans l'autre, en changeant son signe.

18. Comme le problème précédent. Rép. Anna \$24 ; Marie \$32.

19. Soit  $x$  le prix de la montre, alors  $\frac{5x}{8} - 15$ , le prix de la chaîne.  $x + \frac{5x}{8} - 15 = 219$  ; transposant le moins 15, on a ;  $x + \frac{5x}{8} = 219 + 15 = 234$  ; multipliant l'équation par 8 pour chasser le dénominateur, on a :  $8x + 5x = 1872$  ;  $13x = 1872$  ;  $x = \frac{1872}{13} = 144$ , prix de la montre ;  $\frac{5x}{8} - 15 = 75$ , prix de la chaîne.

20. Comme le problème précédent. Rép. Voiture \$480 ; cheval \$208.

### Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque problème faites ou faites faire la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

**Autres manières de trouver la surface du cercle.**— Soit  $C =$  circonférence ;  $D =$  diamètre ;  $\frac{D}{2}$  moitié du diamètre = rayon =  $R$  ;  $\frac{D}{4} =$  le quart du diamètre = la moitié du rayon =  $\frac{R}{2}$  ;  $2R = 2$  fois le rayon = le diamètre =  $D$  ;  $S =$  surface ;  $p = 3.1416$ .

On sait que  $S = \frac{C \times R}{2} = \frac{C \times D}{4}$  ..... (1), et on a déjà vu que :

$S = \frac{2R p \times R}{2} = R^2 p$  ..... (2) ; substituant  $D$  à  $2R$  dans

l'équation (2), et  $\frac{D}{4}$  à  $\frac{R}{2}$  on a  $a = D^2 \times \frac{p}{4} =$  le carré du diamètre multiplié par le quart de  $p$ , c'est-à-dire par le quart de 3.1416, ou par .7854.

RÈGLE.— La surface du cercle est égale au carré du diamètre multiplié par le quart de  $p$ , ou .7854.

AUTRE RÈGLE.— Pour trouver la surface d'un cercle, multiplier le carré de la circonférence par .07958.

Problèmes à résoudre par les quatre manières indiquées :

106. Quelle est la surface d'un cercle dont le diamètre est 20 pouces ?

107. " " " " " " " " " " 24 pouces ?

108. " " " " " " " " " " 30 pouces ?

## Solutions :

106. En multipliant la circonférence par la moitié du rayon ;

$$20 \times 3.1116 \times \frac{10}{2} = 314.16 \text{ pouces carrés. Rép.}$$

En multipliant le carré du rayon par  $\pi$ . (3.1416) ;

$$10^2 \times 3.1416 = 314.16, \text{ pouces carrés. Rép.}$$

En multipliant le carré du diamètre par le quart de  $\pi$ , c'est-à-dire par le quart de 3.1416, ou .7854 ;

$$20^2 \times .7854 = 314.16 \text{ pouces carrés. Rép.}$$

107.  $24 \times 3.1416 \times 6 = 452.3904$ , Rép.  $12^2 \times 3.1416 = 452.3904$ , Rép.  $24^2 \times .7854 = 452.3904$ , Rép.  $24 \times 3.1416 = 75.3984$ , la circonférence ;  $75.3984^2 \times .07958 = 452.3904$ , Rép.

108. Réponse : 706.86.

## LANGUE ANGLAISE

## DICTATION

## NAPOLEON AND THE SENTRY

In the German campaign of 1809, after a *bloody* battle, a soldier was *posted* as sentry at the door of a tumble-down building in which the Emperor had taken up his quarters. His *orders* were to let no one *pass* in unless he was *with* a staff-officer. At twilight, a short man in a grey overcoat and a three-cornered hat came up and was going in. The sentry *ordered* him to *halt*, and lowered his bayonet. The little man went on without *taking* any *notice* of him. The soldier again ordered him to halt, and was on the point of running him through with his bayonet, when the officers *inside* heard the noise and came out to see what was the matter.

Then the sentry *found out* that the little man in the grey coat was the Emperor. As he was marched off to the guard-house he said to himself. "I've done it now ; it's all up with me."

Later on in the evening an order was brought for him to *come* before the Emperor. The soldier obeyed and found the Emperor standing to receive him. He was greatly *astonished* to hear Napoleon say, "Grenadier, you may put a red ribbon in your button-hole. I give you the Cross of Legion of Honor."

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fût altéré.

*Bloody*, terrible.— *Posted*, placed.— *Orders*, instructions.— *Pass in*, enter.— *With a*, accompanied by.— *Ordered*, commanded.— *Halt*, stop.— *Taking*, paying.— *Notice of*, attention to.— *Again*, once more.— *Inside*, in the house.— *Found out*, discovered.— *Come*, appear.— *.. . astonished*, surprised.

---

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

---

### Littérature canadienne

---

(*Souvenir de la Fête Nationale de 1902*)

La messe a été célébrée en plein air, à Québec, le jour de la fête de Saint Jean-Baptiste. Son Excellence le Délégué Apostolique pontifiait ; soixante mille personnes étaient massées sur la Terrasse Dufferin pour assister à la cérémonie sainte. Écoutons l'hon. M. Chapais, nous décrire le spectacle grandiose :

“ La Patrie ! quelle saisissante évocation nous avons eue ce matin de la réalité sublime signifiée par ce nom auguste ! Dans un cadre splendide apparaissait à nos regards émus le plus incomparable des tableaux. A nos pieds s'étendait cet “ affourc d'eau bel et délectable ” dont parle Jacques Cartier, ce Saint-Laurent royal dont les flots majestueux ont pour nous de si profonds et de si intimes accents. Sur l'autre rive, Lévis étageait ses maisons, ses clochers étincelants et ses verdoyants bosquets. Là-bas, l'île d'Orléans jaillissait du sein des eaux comme une gigantesque émeraude. Plus loin, se dessinaient les falaises de Beauport coupées par la nappe mouvante et argentée du Montmorency, et à l'horizon se profilaient les mamelons bleuâtres et les crêtes fuyantes des Laurentides, qui semblaient se poursuivre dans une course effrénée jusqu'à ce qu'ils allassent se précipiter avec le cap Tourmente dans les flots du grand fleuve. Au-dessus de nos têtes le soleil radieux flamboyait dans un ciel d'azur, faisait pleuvoir ses rayons d'or sur la terre et les ondes, et remplissait l'espace de lumière et de vie. Au milieu de ce décor grandiose et féérique, soixante milles hommes étaient accourus, de tous les points de l'horizon, à l'appel d'une idée sur le site du vieux fort et de l'ancien château Saint-Louis, où Champlain expira, d'où Frontenac répondit à la sommation insolente de l'amiral bostonnais par la bouche de ses canons, où se rencontrèrent tant de gouverneurs, de prélats, d'intendants et de généraux illustres et s'agitèrent pendant un siècle et demi les plus chers intérêts de la Nouvelle-France.

“ Confondus dans un même sentiment, chefs d'États et Pontifes, magistrats, législateurs, membres des professions libérales, des classes industrielles et commerciales, hommes de labeur agricole ou manufacturiers, nous étions là debout sur cette place fameuse au dessus de laquelle planaient les ombres de Champlain et de Montmagny, de Tracy et de Laval, de Talon et de Frontenac, d'Iberville et de Joliet, de Vaudreuil et de la Galissonnière, de Montcalm et de Lévis, de tous nos apôtres et de tous nos héros. Nous étions là, foule immense et ondulante, parsemée de bannières et de drapeaux flottant dans la brise, et nous attendions quelque chose de grand. Soudain, un prince de l'Église gravit les degrés de l'autel pacifique élevé à l'endroit même où éclatèrent jadis tant de clameurs guerrières.

“ Pendant que le *Credo* de notre foi religieuse montait vers le ciel, il prononça les paroles mystérieuses qui renouvellent chaque jour le prodige de la Rédemption, puis l'on vit briller entre ses mains l'Hostie propitiatoire. A ce moment, tous les genoux fléchirent, tous les fronts se courbèrent, les clairs sonnèrent, le canon tonna et sa voix retentissante alla faire redire aux échos de nos montagnes et de notre fleuve géant que le Canada français et catholique venait de décerner au Christ roi le triomphe d'une adoration nationale.

“ Messieurs, vous avez vu comme moi ce spectacle émouvant, et il a fait battre votre cœur comme le mien. Il m'a semblé que ce n'était pas un hors-d'œuvre que d'essayer ce soir d'en retracer et d'en fixer les grandes lignes. Car ce décor magnifique, cette foule, ce pontife, ce credo, ces souvenirs du passé et ces splendeurs du présent, tout cela c'était la Patrie, la Patrie vivante et superbe concentrée dans un point, résumée dans une scène, parée de tous les sourires de la nature et rayonnante de tous les prestiges de l'histoire. C'était la Patrie, notre héritage et notre orgueil, notre patrie à nous, bien à nous, parce qu'elle a été découverte, fondée, fertilisée, défendue et illustrée par le génie, les vertus, les travaux, les sueurs et le sang de nos pionniers, de nos soldats et de nos martyrs.”

### Lecture en classe

#### LE DEVOIR ET L'INTÉRÊT

Un jour, raconte M. Legouvé à son fils, un célèbre homme d'État d'Angleterre, un ministre, apprit une nouvelle politique qui devait faire subir aux *fonds publics* une *baisse* considérable. Quelques minutes après, son père entre, ce dernier lui annonce qu'il est engagé dans une grande spéculation à *la hausse* ; qu'une partie notable de sa fortune y est engagée et que, s'effrayant de quelques bruits qui circulent, il vient demander à son fils ce qu'il en est, afin de vendre, si ces bruits sont fondés. Qu'est-ce que son fils doit lui répondre ? demande M. Legouvé.

— Il doit lui dire : verds ! s'écrie aussitôt l'enfant.

— Réfléchis bien ! D'abord cette nouvelle est un secret, un secret qu'il ne possède que comme ministre, un secret qu'il a certainement juré de garder. Le révéler, c'est manquer à sa foi d'homme d'État, c'est trahir la chose publique pour un intérêt privé.

— Mais c'est pour sauver son père !

— Oui ! mais il ne peut sauver son père sans ruiner quelqu'un.

— Comment cela ?

— Si son père vend, il y a quelqu'un qui achètera ; ce quelqu'un recevra donc des valeurs que le père savait être mauvaises, puisqu'il ne les vend que sur l'avis qu'elles vont baisser ; il trompe donc sciemment ; or tromper sciemment, c'est ce que la loi appelle voler. Ce ministre, cet homme d'État, en avertissant son père, aurait donc été le complice, l'auteur de ce vol.

— Mais alors, reprit mon fils, très humble, qu'a-t-il fait ?

— Il a répondu qu'il ne pouvait répondre.

— Et qu'a fait le père ?

— Il n'a pas vendu et il a perdu... Je me trompe, ils ont perdu (car son fils était son seul héritier) une somme considérable.

L'enfant resta silencieux un moment, puis il dit :

— C'est beau !

— Non, ce n'est que bien ; mais c'est si rare que cela devient sublime !

LEGOUVÉ, *Père et enfants.*



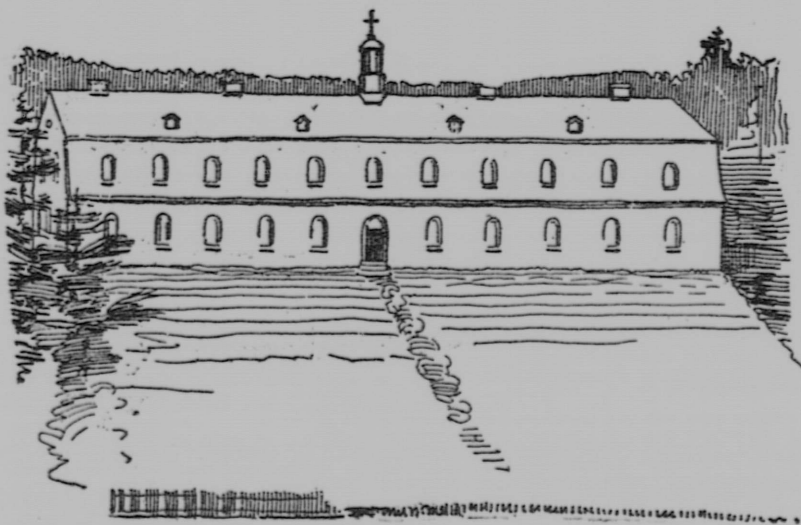
## Vieux souvenirs des anciens jours



Première chapelle de Québec (1615)

Cette chapelle fut bâtie en 1615 par le Père Dolbeau et Samuel de Champlain. Elle était située près de l'habitation de Champlain, au bas du petit escalier Champlain.

*Trudelle, Les Églises et les chapelles de Québec.*



Premier couvent des Ursulines de Québec (1642)

Ce premier monastère fut élevé sur le terrain même qu'occupent aujourd'hui les admirables filles de Marie de l'Incarnation. Ce couvent fut détruit par les flammes en 1650.

### Une œuvre artistique

Au commencement du mois de mars dernier, nous avons été voir, en compagnie d'un très grand nombre d'autres visiteurs, une œuvre récente de M. Chs. Huot, le peintre québécois : un Chemin de la Croix, peint pour l'église de Fraserville.

Chaque tableau nous a semblé d'une réalité saisissante, bien propre à impressionner les fidèles, à les attendrir, à leur faire aimer le Sauveur. Le but que s'est proposé l'artiste : toucher le cœur, attendrir l'âme, frapper l'imagination et porter la conviction dans l'esprit, ce but, suivant plusieurs connaisseurs, a été réellement atteint.

Nous félicitons sincèrement notre peintre canadien-français pour la belle œuvre dont il vient d'enrichir l'église de Fraserville.

Nous félicitons aussi M. l'abbé Blais, curé de cette paroisse, qui a eu le patriotisme d'encourager un artiste de notre pays, un peintre d'un talent remarquable.

### REVUE MENSUELLE

Le 3 mars dernier, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Couronnement de S. S. Léon XIII, il y a eu de grandes fêtes religieuses dans l'univers catholique.

A cette occasion, la Législature de Québec, actuellement en session, a adressé le message suivant au Secrétaire d'État du Pape :

“ Secrétaire d'État de Sa Sainteté Léon XIII :

“ Rome, Italie.

“ Les députés de l'Assemblée législative de la province de Québec, réunis en session, désirent présenter à Sa Sainteté Léon XIII, Pape glorieusement régnant, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son pontificat, l'expression de leur vénération la plus profonde et les vœux les plus sincères qu'ils forment pour son bonheur et pour que la Providence prolonge ses jours déjà si remplis d'œuvres bien-faisantes, non seulement pour le monde chrétien, mais pour l'humanité entière.”

(Signé)

H.-B. RAINVILLE,

Président de la Chambre des députés.”

Le 5 mars, la réponse suivante est venue du Cardinal Secrétaire d'État :

“ H.-B. Rainville,

“ Président de la Chambre des députés, Québec.

“ Le Saint-Père a vivement agréé hommages de l'Assemblée législative de Québec, et il la remercie par l'entremise de son digne Président.”

Cardinal RAMPOLLA.”

Voilà une démarche qui honore et le gouvernement de notre province et l'opposition dans la Législature. Cette noble attitude de notre Chambre provinciale est digne des sentiments si profondément catholiques du peuple canadien-français.

Dans le cours de la semaine qui s'est terminée le 20 mars dernier, une grande convention agricole a eu lieu, sous le patronage de l'honorable M. Turgeon, ministre de l'agriculture. A cette convention on a surtout parlé des Sociétés d'Agriculture. Incidemment, il a été question de l'école primaire. On a dit que trop souvent les institutrices ne portaient pas assez d'intérêt à la question de l'agriculture. Cela est probablement vrai dans plusieurs paroisses, mais pas partout. Nous croyons pouvoir affirmer que la majorité des institutrices accordent à l'agriculture toute l'attention qu'il est possible de lui accorder. Le manuel des Frères de l'Instruction Chrétienne : *L'Agriculture dans les Ecoles*, et *L'Enseignement Primaire*, par de nombreux articles, des devoirs, des problèmes, etc., et autres ouvrages, ont fourni au corps enseignant les moyens d'enseigner l'agriculture dans la mesure qu'elle doit l'être à l'école primaire.

Le dimanche 1er février 1903, eut lieu dans l'église de Saint-Roch de Québec une bien touchante cérémonie. Ce jour-là, Mgr l'archevêque de Québec baptisait solennellement la cloche du Couvent des bons Pères Franciscains de Québec.

Le P. Ange-Marie, Gardien du monastère, raconte cette belle cérémonie en termes délicieux dans la *Revue du Tiers-Ordre* de mars dernier. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire cette belle page en entier. Nous ne pouvons, néanmoins, résister au désir de citer les lignes suivantes :

“ Jeune encore puisqu'elle est à son baptême, cette cloche a cependant son histoire. Ce n'est pas une cloche ordinaire, pour une paroisse quelconque, c'est la cloche de tous, c'est la cloche des Franciscains. Et n'est-ce pas la cloche franciscaine qui la première a lancé aux échos du pays canadien ses tintements pieux et recueillis ? L'enfant des bois après avoir prêté l'oreille à toutes les grandes voix de la nature, aux harmonies des vents dans les forêts, des eaux dans les grandes chutes, dans le fleuve majestueux, dans le ruisseau limpide, des airs dans les tempêtes et les foudres, entend dès lors, le tintement religieux de la cloche qui l'appelle à la connaissance de la foi et de l'amour : cette voix qui l'appelle ainsi, c'est la cloche franciscaine des premiers missionnaires. Loin du pays, loin du clocher béni qui les a vus naître, les colons intrépides qui sont venus fonder sur les bords du Saint-Laurent une Nouvelle France, une nouvelle patrie, entendent eux aussi la douce mélodie de la cloche qui leur rappelle la Bretagne ou la Normandie, elle émeut leur cœur, en leur rappelant les choses et les personnes absentes ; cette cloche qui résume pour eux bien des carillons de France, c'est la cloche des Récollets. C'est elle qui sonne le premier baptême, qui annonce à la nation qui commence, la naissance de son premier citoyen, elle sonne le premier mariage, le premier enterrement qui attachent pour jamais les colons à cette terre nouvelle. Elle sonne les victoires, les grands événements comme aussi les tristesses et les deuils : c'est la cloche nationale !

“ Elle a disparu, il est vrai, dans l'incendie qui a réduit en cendres tant de saintes choses et l'Ordre franciscain lui-même en Canada. Mais l'Ordre qui reparait sur la terre canadienne fait revivre avec lui son histoire, son passé. Il y aura encore à Québec comme autrefois la cloche franciscaine ! Elle parlera aux heureux habitants du monastère qu'elle domine. “ Passereau solitaire sur le toit ” elle leur fera aimer leur solitude, “ méditative Colombe ” elle les invitera à la prière du jour et de la nuit, les appellera au sacrifice de Jésus comme au sacrifice d'eux-mêmes. Elle leur parlera aussi de reconnaissance. Sa voix redira les noms aimés qu'elle porte : Celui du Pontife Tertiaire

Léon XIII, celui de notre vénéré Archevêque de Québec, ceux de nos supérieurs religieux, et dans deux noms qui les résument tous elle nommera chacun de nos bienfaiteurs. Pour le religieux encore elle sera la directrice de sa vie, marquant sa naissance religieuse, sa prise d'habit, sa profession, son sacerdoce et la dernière étape, celle de la victoire définitive, la bienheureuse mort.

“ Elle parlera aux pieux fidèles qui voudront entendre sa voix pour leur dire qu'au monastère, sur les hauteurs, on prie, on travaille, on souffre pour eux. Elle publiera les gloires de la pauvreté volontaire à ceux qui s'attacheraient trop aux biens périssables de ce monde. Elle prêchera les joies de la souffrance aux heureux de ce monde, la patience et la résignation à ceux qui souffrent et qui pleurent. En un mot elle continuera dans la suite l'œuvre providentielle de la cloche franciscaine au Canada : elle sera toujours la cloche de tous, “ Le Héraut du Grand Roi ”. Ce n'est là qu'un pâle et lointain reflet des vastes et poétiques aperçus que le prédicateur inspiré a fait passer devant son imposant auditoire attentif et religieusement ému.”

La Législature de Québec et le Parlement d'Ottawa sont en session depuis quelques semaines.

Le Honduras vient de passer par les horreurs d'une guerre civile.

Au Vénézuéla, la paix est rétablie. M. Bowen et M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, ont signé le protocole franco-vénézuélien.

La rébellion se manifeste encore en Chine, dans le Kouang-si.

La Turquie cause des inquiétudes à l'Europe. La situation en Macédoine est fort grave et de soudaines complications sont à redouter. Les troupes ottomanes, selon leur habitude, commettent des atrocités.

S. G. Mgr l'archevêque de Québec a récemment donné, dans la Basilique de sa ville épiscopale, une série de sermons sur l'Église, qui ont été fort remarquables.

### CHRONIQUE SCOLAIRE

Nous empruntons à la *Semaine Religieuse* du 14 mars dernier, la note suivante :

“ Samedi, on a fêté solennellement à l'École normale la Saint-Thomas d'Aquin, qui était aussi la fête patronale de M. l'abbé Rouleau, principal. Un bon nombre de membres du clergé, séculiers et réguliers, assistaient à la solennité. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque présida à la bénédiction du Saint-Sacrement, après avoir adressé de bons conseils aux élèves de l'institution.”

La prochaine réunion de l'Association d'Éducation du Canada aura lieu à Winnipeg, le 7 juillet 1903.

L'idée d'établir de nouvelles écoles normales pour les jeunes filles fait des progrès.

Ainsi, à une séance de la Chambre des députés, à Québec, la question suivante a été posée au gouvernement par M. Tessier, de Rimouski :

“ 1° Le gouvernement a-t-il eu des demandes relativement à l'établissement d'une école normale à Rimouski ?

“ Dans l'affirmative, d'où et de qui viennent ces démarches ?

“ 2° Le comité catholique de l'Instruction publique a-t-il recommandé l'établissement d'une telle école et quand ?

“ Le Surintendant de l'Instruction publique a-t-il fait une semblable recommandation ?

“ 4° Le gouvernement a-t-il intention de mettre à l'effet ces recommandations et de faire droit à ces demandes en établissant une école normale à Rimouski ?”

L'honorable M. Turgeon a répondu comme suit : 1° Oui. 2° Mgr Blais, sénateur Fiset, Octave Drapeau, maire, Auguste Tessier, etc. 3° Oui. 4° Oui.

Un correspondant qui signe *Jean* se plaint amèrement de ce que dans sa municipalité, les contribuables ont élu plusieurs commissaires d'écoles qui ne savent ni lire ni écrire.

Notre correspondant devrait faire connaître immédiatement au Surintendant le nom de l'endroit où les contribuables violent ouvertement la loi.

La commission scolaire de Montréal a fait la nomination suivante : M. J.-A. Archambault, de l'école St-Patrice, est nommé professeur de l'école Sarsfield, en remplacement de M. Meloche, décédé.

Parlant du chauffage des écoles, M. le curé Baillargé écrit ce qui suit dans la *Semaine Religieuse*, de Montréal :

“ Le chauffage des écoles, à la charge de messieurs les commissaires, s'est opéré sans révolution connue, jusqu'à ce jour, dans notre comté ! Disons cependant, criions que l'application de cette loi soulève partout la tempête : les badauds finiront par le croire.”

M. l'abbé A. Caron, ptre, Assistant-Principal de l'Ecole normale Laval depuis quinze ans, vient d'être nommé curé de Sainte-Julie, comté de Mégantic.

Dans les livraisons de mai et de juin, nous publierons des détails intéressants concernant le Fonds de pensions des instituteurs et des institutrices.

## Un drapeau national

POUR LES CANADIENS-FRANÇAIS

Cette idée fait sûrement son chemin.

Deux comités de citoyens : religieux, prêtres et laïques, sont formés depuis quelques semaines, l'un à Québec, l'autre à Montréal, dans le but de populariser l'idée du drapeau national.

Ces deux comités acceptent comme éléments principaux du futur drapeau des Canadiens-Français : les quatre fleurs de lys de la précieuse relique nationale appelée le *Drapeau de Carillon*, sur champ d'azur orné d'une croix blanche portant l'emblème du Sacré-Cœur.

Nous en sommes.

Vive le Drapeau !

---

### Devant la Chambre

---

A la séance de l'Assemblée Législative de Québec, qui a eu lieu le 23 mars dernier, le député de Wolfe, M. Chicoyne, a mentionné le récent ouvrage du directeur de *L'Enseignement Primaire, Honneur à la Province de Québec*. — *Mémorial sur l'Education au Canada*, en termes très flatteurs.

Nous remercions M. Chicoyne de ses sympathies en faveur de notre œuvre bien modeste, qu'il a qualifié d'*œuvre patriotique*; nous remercions également messieurs les députés des deux côtés de la Chambre qui ont accueilli les remarques du distingué député de Wolfe avec une satisfaction évidente.

---

### BIBLIOGRAPHIE

---

ARTICLES ET ÉTUDES.—Par l'abbé Élie-J. Auclair. Montréal, La Cie de Publication de la *Revue Canadienne*.

Nous avons reçu ce nouveau livre avec un vif plaisir; la lecture en est à la fois instructive et attrayante.

LE PATRIOTISME CANADIEN.—*Conférence faite devant le cercle d'études de Port-Louis, Ile Maurice*, par M. A. de Boucherville.

Brochure très flatteuse pour le Canada-français; très flatteuse aussi pour quelques-uns des orateurs qui ont pris part aux grandes fêtes nationales célébrées à Québec l'année dernière, au mois de juin. M. de Boucherville a cité longuement l'honorable M. Chapais et M. l'abbé Paquet.

Nous remercions cet ami sincère qui révèle à ses compatriotes de l'Ile Maurice (Afrique) l'existence d'une nationalité qui est aujourd'hui dans toute la force de sa croissance et désire de plus en plus s'affirmer comme nation canadienne-française et catholique.

LE PETIT LIVRE D'OR du Cultivateur et du Colon.—Par le Dr W. Grignon.—Brochure remplie de renseignements très utiles aux gens de la campagne.

---

### A L'OFFICIEL

---

— Par arrêté ministériel, en date du 7 mars 1903, M. J.-B. Pelletier a été nommé commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Bruno de Woodbridge, comté de Kamouraska, en remplacement de M. Ovide Bonenfant.

— Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de Sainte-Croix de Dunham, comté de Missisquoi, érigée pour les catholiques seulement, les lots ayant au cadastre officiel du canton de Dunham, les numéros 379 et 564, et de les annexer à la municipalité scolaire de Saint-François d'Assise de Freligsburg, dans le même comté, érigée pour les catholiques seulement.

Cette annexion, si elle est autorisée, ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1903).

---

 Livres de classe
 

---

Nous prions instamment nos lecteurs de ne plus adresser aucune commande de livres au bureau de *L'Enseignement Primaire*, à M. C.-J. Magnan, Directeur, ni à M. Hormisdas Magnan, administrateur.

Qu'on s'adresse aux libraires de Québec.

---

 Constructions scolaires
 

---

A plusieurs reprises déjà, *L'Enseignement Primaire* a parlé des constructions scolaires. Nous avons même publié, naguère, une série de plans conformes aux données pédagogiques et aux règles de l'hygiène.

Une des grandes difficultés qui se présentent aux municipalités et aux communautés, c'est le choix des entrepreneurs qui devront construire l'école, le couvent ou le collège.

Aujourd'hui nous prenons la liberté d'annoncer quatre des plus importantes maisons de Québec, parmi celles que dirigent des entrepreneurs. Pour la *charpenterie* et la *menuiserie*, nous recommandons M. F. DE VARENNES, rue St. Olivier ; pour la *plomberie, la ventilation, l'éclairage* (au gaz et à l'électricité), appareils de chauffage, VANDRY & MATTE, coin des rues St-Jean et d'Youville ; pour *peinture et décorations*, (tapisserie, dorure, bronze, vitrage, peinture à fresques, miroirs), GAUTHIER & FRÈRE ; 292, rue St-Joseph ; pour la maçonnerie (pierre ou brique), EMILE CÔTÉ, 360, rue Richelieu. Ces quatre entrepreneurs sont parfaitement connus.

---

 Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean
 

---

Le et après dimanche, le 2 octobre 1902, les trains express partiront du Terminus, rue St-André Jetée Louise, Québec, et y arriveront comme suit :

DÉPART DE QUÉBEC.—8.05 a. m.—(Grand Nord) tous les jours excepté le dimanche, pour Grand'Mère, Chutes Shawinigan, Hawkesbury et les stations intermédiaires.

8.25 a. m.—Tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, pour Roberval et Chicoutimi.

1.45 p. m.—Pour St-Raymond, dimanche seulement.

5.20 p. m.—Tous les jours, excepté le dimanche, pour St-Raymond et les stations intermédiaires.

7.30 p. m.—Le samedi seulement, pour Roberval et Chicoutimi (avec char d'ortoir pour Chicoutimi.)

ARRIVÉE À QUÉBEC.—7.30 a. m.—Le lundi seulement de Chicoutimi et Roberval.

9.20 a. m.—Tous les jours, excepté le dimanche, de St-Raymond et les stations intermédiaires.

7.00 p. m.—Tous les jours, excepté le dimanche et le lundi, de Chicoutimi et Roberval.

7.40 p. m.—(Grand Nord) tous les jours, excepté le dimanche, de Hawkesbury, Chutes Shawinigan, Grand'Mère et les stations intermédiaires, Rivière à Pierre, St-Raymond, Lac St-Joseph, Indian Lorette, etc.

9.15 p. m.—De St-Raymond (laissant à 7.50 p. m.) dimanche seulement.

Les sièges et lits dans les chars parlours et d'ortoirs se réservent au bureau de F.-S. Stocking.

ALEX. HARDY,

Agent Gén. F. et P.

J.-G. SCOTT,

Gérant-Général.

---

**La Revue Canadienne.**—Notre confrère montréalais vient d'entrer dans une ère de prospérité qui réjouira tous les amis de notre littérature canadienne-française. A l'avenir, *La Revue Canadienne* sera publiée à 114 pages par mois, dont deux pages pour gravures hors texte. Un grand nombre de collaborateurs nouveaux feront profiter la revue de leurs talents. Les instituteurs et les institutrices pourront recevoir cette publication moyennant la moitié du prix de l'abonnement.

**The Standard of the World**

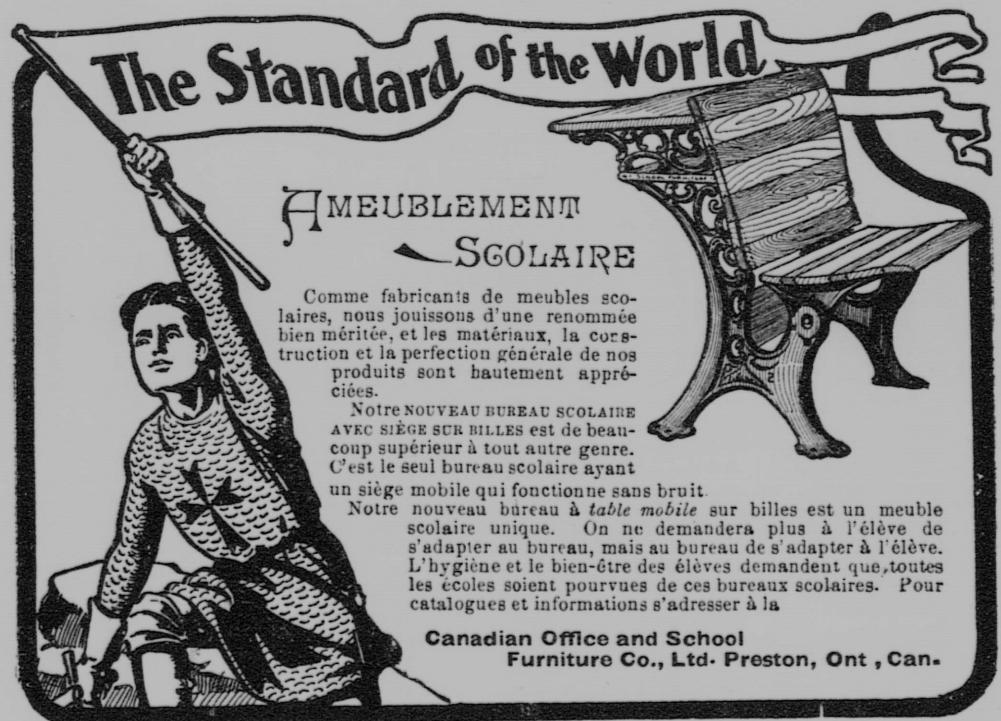
**AMEUBLEMENT  
— SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School  
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**



### Références utiles

**Librairie Sainte-Anne.**— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie :

L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

**POUR MUNICIPALITÉS :** — Blancs et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

**POUR ÉCOLES :** — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, tableaux noirs, vernis et broses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !  
Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

**Ed. Marcotte.**—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livre de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.